



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

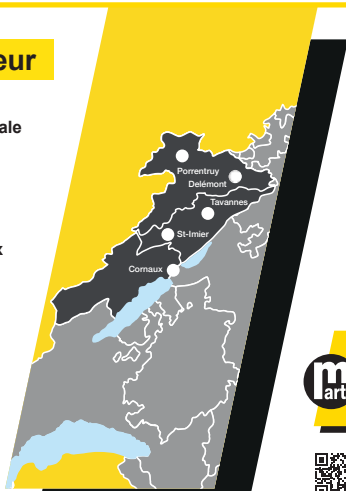
Quand le 1^{er} Août n'a pas dit son dernier mot



Le 1^{er} Août est déjà de l'histoire ancienne... ou presque! Après une pause estivale placée sous le signe de la canicule, le Bulcom reprend du service ce vendredi et remonte le temps de quelques semaines. De Cornaux à Cressier, de Laténa au Landeron, drapeaux, hymnes, discours, cortèges et convivialité ont rythmé les festivités. Une reprise aux couleurs rouge et blanc pour un premier numéro résolument festif et patriotique! A lire en pages 15, 16, 18, 22, 23.

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX - CRESSIER - LE LANDERON



CORNAUX



TIRS OBLIGATOIRES

Stand de Neuchâtel

Vendredi 14 août de 17h30 à 19h30

Vendredi 21 août de 17h30 à 19h30

« Bienvenue à tous »

Prendre livrets de tir et de service, et l'invitation du département militaire, votre fusil personnel, vos protections d'ouïes, et vos papiers de Légitimation.

Si vous n'avez pas de lettre d'invitation, prière de prendre votre numéro AVS ou votre carte d'assurance maladie.

CORNAUX



NOUVEAUX HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

À partir du 1^{er} septembre 2026 l'administration communale adopte de nouveaux horaires d'ouverture.

Ouverture du guichet

Lundi 14h00 - 18h00

Mardi 08h00 - 11h30

Mercredi 08h00 - 11h30

Jeudi 08h00 - 11h30

Vendredi 08h00 - 13h30 Non stop

Fermeture exceptionnelle

Exceptionnellement, **le vendredi 28 août 2026**, le guichet communal sera fermé.

Les autorités et le personnel communal vous remercient de votre compréhension.

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.08 au 14.09.2026

Dossier SATAC n°: 124169

Parcelle(s), coordonnées: 3589 – Cornaux: 2568114/1209893

Situation: Clos St-Pierre; Chemin des Jardils 25

Description de l'ouvrage: Installation d'une PAC Air-Eau extérieure

Requérants: DIDIER Morgane et REBETEZ Mathieu

Demande de permis de construire: minime importance

Affectation de la zone: ZHMD Zone d'habitation à moyenne densité

Compétence communale/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi. Cornaux, le 14.08.2026

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Pour son Service de l'urbanisme, la Commune de Cornaux recherche un/une

Responsable technique à 100%

Vos principales missions:

Dans le cadre du traitement des demandes de permis de construire, vous assurez le suivi des dossiers en collaboration avec l'architecte-conseil, examinez la conformité des projets aux bases légales et aux plans d'aménagement, coordonnez les procédures avec les autorités et partenaires concernés, effectuez les contrôles de chantier et renseignez les citoyen-ne-s ainsi que les mandataires.

Vous veillez également à la tenue à jour des registres, bases de données et plateformes spécialisées.

Vous participez au suivi technique des bâtiments communaux ainsi qu'aux projets de construction ou d'entretien.

Formation et exigences:

- CFC de dessinateur-trice en bâtiment, en architecture, technicien géomètre ou formation équivalente;
- Expérience exigée dans la construction et l'urbanisme, idéalement dans une administration publique;
- Bonnes connaissances des procédures et bases légales liées aux constructions;
- Très bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques et logiciels spécialisés dont SATAC2, GAPE, CAMAC et REGBL.

Votre profil:

Vous êtes autonome, fiable et organisée, avec un bon sens des responsabilités et des priorités.

Ce que nous vous offrons:

- Un poste varié, alliant tâches administratives, techniques et terrain;
- Un environnement moderne, favorisant l'autonomie et la responsabilisation;
- Des conditions d'engagement attractives selon le statut de la fonction publique de l'État de Neuchâtel.

Entrée en fonction: à convenir.

Renseignements: auprès de M^{me} Y. Felhbaum, 032 886 45 16.

Candidature: dossier complet à envoyer jusqu'au 4 septembre 2026 à: commune.cornaux@ne.ch.

IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.07.26 au 25.08.26

Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 123983

Parcelle(s) et coordonnées: 4425 - Cressier; 2568951/1210507

Situation: Les Molières; Chemin des Malpierrez 2

Description de l'ouvrage: Rénovation de la toiture du bâtiment Est des travaux publics communaux

Requérant(s): Administration communale, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 2 / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à un alignement

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.07.26 au 25.08.26

Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 123992

Parcelle(s) et coordonnées: 4751 - Cressier; 2568886/1211178

Situation: Les Crésilles; Route de Frochaux 21

Description de l'ouvrage: Modification de la topographie du terrain, construction d'un mur de soutènement

Requérant(s): Majid Charif, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone viticole / Entrée en vigueur le 30.06.1976

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT ou 24 LAT, Distance à l'axe de la route

Particularités: Bâtiment non répertorié au RACN

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.07.26 au 25.08.26

Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 123858

Parcelle(s) et coordonnées: 5666 - Cressier; 2569031/1210380

Situation: Les Anzelles; Route de Neuchâtel 51

Description de l'ouvrage: Démolition du Pavillon 954

Requérant(s): Frigemo AG, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Sacha Brülhart Brülhart Ducret AG, Hauptstrasse 24, 1715 Alterswil

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 1 / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Zone S2

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



LES SANSFOIN - APPARTEMENT DE 4.5 PIÈCES À LOUER ET POSTE DE CONCIERGERIE

L'appartement de 4.5 pièces relatif au poste de conciergerie des Sansfoin se libère.

Il possède les caractéristiques suivantes:

- 4.5 pièces, au rez-de-chaussée, entrée indépendante
- 3 chambres
- Cuisine ouverte sur un spacieux séjour
- 1 salle de bains
- 1 salle de douche (incluant colonne de lavage)
- 1 terrasse

Loyer: CHF 2'190.- charges comprises.

Place de parking disponible en option: CHF 60.-/mois

Disponibilité: à convenir

Le logement est proposé avec un poste de conciergerie, offrant un revenu complémentaire.

L'annonce est également visible sur la plateforme «anibis» via le site internet de la Commune.



CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.08.26 au 22.09.26

Publication FAO n° 34

Dossier SATAC n° 124148

Parcelle(s) et coordonnées: 5067 - Cressier; 2568915/1210659

Situation: Les Molières; Rue des Prélands 5D

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur à l'extérieur.

Requérant(s): Nathalie Haeberli, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Olivier Ray 2R Technique SA, Rue du Château 4, 2034 Pesewex

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79

www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête temporairement:

Article premier.- Pour permettre l'organisation d'une fête de quartier, la circulation sera interdite à la rue des Planches **vendredi 21 août 2026 de 18h00 à 24h00.**

Art. 2.- Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 29 juin 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Lundi 17 août 2026 au mardi 1^{er} septembre 2026, y compris.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mercredi 2 septembre 2026, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES



PORTE-À-PORTE DE PRO INFIRMIS - SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une maladie ou un accident portant durablement atteinte à la santé ou la naissance d'un enfant avec un handicap sont de durs coups du destin. Pro Infirmis est là pour soutenir les personnes avec handicap et leurs proches. Depuis sa constitution, il y a plus de 100 ans, Pro Infirmis a fortement influencé la politique du handicap en Suisse. Aujourd'hui, elle est la plus grande organisation spécialisée pour les personnes en situation de handicap. Comptant 50 services de consultation, elle est bien ancrée dans toutes les régions, comme dans le canton de Neuchâtel.

Les personnes en situation de handicap sont, encore de nos jours, désavantagées dans de nombreux domaines. Pro Infirmis s'engage pour que ces personnes aient les mêmes droits, elle aplanit les obstacles et encourage l'autonomie. Par exemple, Pro Infirmis offre une relève pour décharger les parents d'un enfant en situation de handicap, cherche des solutions rapides en cas de difficultés financières, ou encore soutient les personnes en situation de handicap qui désirent choisir elles-mêmes leur cadre de vie.

Action de sensibilisation entre 29 juin et 16 octobre 2026

Pour son action, Pro Infirmis a besoin de dons. Le soutien financier de donateurs et donatrices est nécessaire pour qu'elle puisse continuer à offrir ses prestations. **Du 29 juin au 16 octobre 2026, des jeunes travaillant pour Pro Infirmis sonneront aux portes dans le canton de Neuchâtel.** Le but de ces entretiens personnels est d'informer la population sur les besoins des personnes en situation de handicap et sur le travail de Pro Infirmis. Les personnes contactées ont la possibilité de devenir membre promoteur si elles le souhaitent. L'argent liquide n'est pas accepté. Les collaboratrices et collaborateurs porteront des vestes et t-shirts avec le logo de Pro Infirmis et seront munis d'un badge. Toute l'équipe se réjouit d'ores et déjà d'ouvrir le dialogue.

Informations complémentaires

Renato Meneguz, Responsable Adhésions,

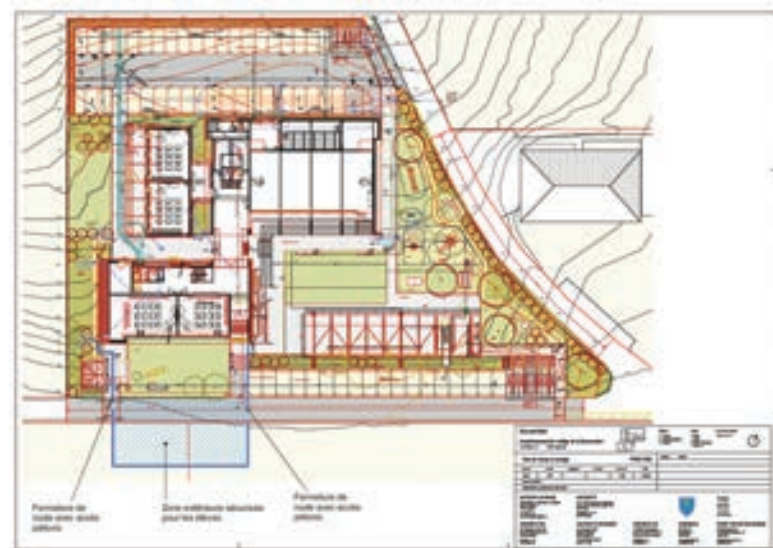
Pro Infirmis renato.Meneguz@proinfirmis.ch, +41 58 775 26 53 CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



AVIS DE FERMETURE À LA CIRCULATION

Pour la rentrée scolaire, un préau provisoire sera aménagé au sud du collège pour les enfants, ainsi qu'un accès provisoire sécurisé par l'entrée sud du bâtiment, via la route de la Vy d'Enty. Le tronçon de route au sud du collège restera fermé à la circulation pour permettre l'accès en toute sécurité. Cette fermeture se prolongera jusqu'à la fin des travaux, soit sauf imprévu jusqu'au **vendredi 18 septembre.**



Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation de chantier qui sera apposée et aux instructions des ouvriers.

Nous remercions les riverains et les usagers de la route de leur compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et les invitons à prendre contact avec le responsable d'exploitation de la Commune, M. Antoine Amstutz, pour tout renseignement complémentaire qu'ils pourraient désirer à leur sujet.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE 300M

Vendredi 21 août 2026 de 17h30 à 19h30

Vendredi 28 août 2026 de 17h30 à 19h30

LATÉNA



NOUVELLES STATIONS BOXUP

La Commune de Laténa a le plaisir d'annoncer l'installation et la mise en service, depuis le 12 août 2026, de trois nouvelles stations BoxUp. Cette solution innovante met gratuitement à la disposition de la population du matériel de sport, de loisirs et de détente, accessible en libre-service.

Les stations BoxUp sont désormais disponibles aux emplacements suivants:

- la plage d'Hauterive (installée en 2025);
- le port de Saint-Blaise;
- le Pavillon d'Enges;
- la plage de La Tène



Ces installations ont pour objectif de favoriser la pratique d'activités sportives et récréatives en plein air, tout en offrant un accès simple et gratuit à du matériel de qualité.

La Commune espère que ces nouvelles installations vous permettront de profiter pleinement de vos moments de détente et de loisirs sur le territoire communal.

Pour découvrir tous les emplacements et accéder au matériel mis à disposition, téléchargez l'application BoxUp via le QR code.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (RUE DES SORS 3)

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

Vu la requête du propriétaire;

Vu la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant

Le stationnement abusif sur la parcelle;

Les modifications de la structure de la parcelle (nouveaux bâtiments),

arrête:

Art. 4258 du cadastre

de Marin-Epagnier

a) Rue du Perrelet

Article premier

¹Le stationnement sur la l'article privé 4258 du cadastre de Marin Epagnier, le long de la rue du Perrelet, est interdit, à l'exception des livraisons et des véhicules au bénéfice d'une autorisation (signal 2.50 OSR «Interdiction de parquer», complément «Excepté avec autorisation écrite et livraisons»).

²Les autorisations sont délivrées par le personnel désigné par l'entreprise.

Art. 2

¹L'accès au parking couvert (bâtiment n° 2013) est réservé aux employé es ainsi qu'aux visiteuses et visiteurs des entreprises du site (signal 4.21 OSR «Parking couvert», complément «Réservé employés et visiteurs du site»).

²Afin de garantir une plus grande adaptabilité à l'évolution de la mobilité, l'attribution des cases à une catégorie de véhicule, à un groupe d'utilisatrices et utilisateurs ou à une personne précise, fait l'objet d'une signalisation complémentaire modulable à caractère contraignant.

³L'accès au parking est interdit aux piéton-nes, à l'exception des personnes devant accéder à leur véhicule (signal 2.15 OSR «Accès interdit aux piétons», complément «Excepté usagers du parking»).

Art. 3

Le stationnement sur la place sise du côté nord du complexe est interdit (signal 2.50 OSR «Interdiction de parquer», complément «Sur toute la place»).

Art. 4

¹La circulation sur la zone ouest est interdite, à l'exception des livraisons et des intervenant-es externes au bénéfice d'une autorisation (signal 2.01 OSR «Interdiction générale de circuler», complément «Excepté avec autorisation écrite et livraisons»).

²Le stationnement sur la zone ouest est réservé aux intervenant-es externes au bénéfice d'une autorisation (signal 2.50 OSR «Interdiction de parquer», complément «Excepté avec autorisation écrite»).

³Les autorisations sont délivrées par le personnel désigné par l'entreprise.

Art. 5

Le stationnement sur la zone sud est interdit (signal 2.50 OSR «Interdiction de parquer»).

Art. 6

¹Le stationnement sur la zone est, située entre les bâtiments A3 et A4, est autorisé sur les cases, pour une durée maximale de 15 minutes (signal OSR 4.17 OSR «Parcage autorisé», complément «Max. 15 min.»).

²Les véhicules d'urgence et les véhicules au bénéfice d'une autorisation peuvent stationner sans limite de temps (plaque complémentaire «Excepté avec autorisation écrite et véhicules d'urgence»)

³Les autorisations sont délivrées par le personnel désigné par l'entreprise.

g) Zone déchetterie et livraisons chimiques

Art. 7

¹La circulation sur la zone déchetterie et livraisons chimiques est interdite, à l'exception des livraisons et de l'accès à la déchetterie (signal 2.01 OSR «Interdiction générale de circuler», complément «Excepté livraisons et déchetterie»).

²Le stationnement dans la zone de la déchetterie et des livraisons de produits chimiques n'est autorisé que pour le temps de la manutention des marchandises (signal 2.50 OSR «Interdiction de parquer», complément «Excepté chargement / déchargement»).

Art. 8

L'arrêt devant les sorties de secours est interdit, sur l'entier du site (signal 2.49 OSR «Interdiction de s'arrêter»).

Art. 9

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 10

Les contrevenant-es au présent arrêté seront puni-es conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

h) Sorties de secours

Abrogation

Contravention

Le président

R. Mauri

Décision: Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 21 juillet 2026

L'INGENIEUR CANTONAL

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur-e.

Le secrétaire

L. Amez-Droz

b) Parking couvert

c) Zone nord

d) Zone ouest

e) Zone sud

f) Zone est

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



VOTATION FÉDÉRALE DU 27 SEPTEMBRE 2026

CORNAUX

Local de vote

Maison de Commune

Clos St-Pierre 1

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote

Administration communale

Rue Vallier 4

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 51 60

LATÉNA

Local de vote

Maison de Commune

Grand'Rue 35, Saint-Blaise

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 65 20

LE LANDERON

Local de vote

Administration communale

Rue du Centre 6

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote

Maison de Commune

Place du Régent 1

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 50 30

Vote des malades à domicile

Les électrices et électeurs âgé-es, malades ou handicapé-es qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 27 septembre 2026 à 11 h 00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MESURES DE CIRCULATION POUR LA FÊTE D'AUTOMNE DU 28 AU 30 AOÛT 2026

À l'occasion de la prochaine Fête d'Automne, le centre du village d'Hauterive sera fermé à la circulation **du mercredi 26 août à 7 h au dimanche 30 août à 12 h**. Les accès aux quartiers nord du village resteront possibles par la Coudre et par St-Blaise. Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à privilégier la mobilité douce ou les transports publics pour vous rendre à la manifestation.

La clientèle des commerces est invitée à stationner sur le parking du STPA, à proximité de la poste.

Pour les habitant-es du centre du village et des Chasse-Peines, les parkings du STPA et en chaille du centre sportif sont à leur disposition en fonction des places disponibles.

Nous remercions l'ensemble des personnes concernées de suivre la signalisation de déviation et de veiller à laisser libres la bus du trolleybus, les carrefours ainsi que les accès aux habitations, afin de permettre le passage des véhicules de secours et des services publics.

De plus, il ne sera pas possible de circuler sur les chemins du Centre-Sportif et de la Passe, des rues Marnière et Rebatte, ainsi de la boucle du trolleybus le samedi 29 août de 15 h à 16 h 30 pour le passage du cortège.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration, et vous souhaitons une excellente Fête d'Automne.

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



Le canton et les communes financent un essai pilote de rabais de 66% sur les transports publics pour les jeunes

Dès le 1er juillet 2026, les jeunes de 6 ans révolus et de moins de 25 ans domicilié-e-s dans le canton de Neuchâtel pourront bénéficier, pendant deux ans, d'un rabais de 66% sur tous les abonnements ONDE VERTE, ainsi qu'une réduction équivalente à l'abonnement ONDE VERTE toutes zones sur l'abonnement général CFF.



Cette mesure vise à faciliter l'accès aux transports publics pour les jeunes, notamment lors de l'entrée dans la vie active, et à encourager une mobilité plus durable dans le canton.

Lancé à titre de projet pilote, le dispositif fera l'objet d'un suivi afin d'évaluer son impact sur les habitudes de mobilité des jeunes. Les informations détaillées, les conditions d'octroi et la FAQ sont disponibles sur www.ne.ch/TP-rabais-jeunes



Vita'LATÉNA

Avec le programme Vita'Laténa, profitez chaque semaine d'activités sportives gratuites, ouvertes à toutes et tous !

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.

		Fitness en plein air		
Mercredi	26 août	17 h 30	Barbara André (AB Training)	Fitness urbain de Marin
Dimanche	30 août	10 h 00	Beach Volley Littoral Est	Beach volley d'Hauterive
Mercredi	2 septembre	17 h 30	Jessica Sousa (JessActiv)	Fitness urbain de Marin
Dimanche	6 septembre	10 h 00	Nina Bollif (NAEA Pilatesflows)	Plage d'Hauterive (tapis à prendre avec soi)
Mercredi	9 septembre	17 h 30	Didier De Oliveira (9.81 Training)	Fitness urbain de Marin

Programme complet sur notre site internet

UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR VOTRE COMMUNE !

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.07.26 au 31.08.26

Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 123811

Parcelle(s) et coordonnées : 4158 - Saint-Blaise ; 2565308/1207075

Situation : Rue des Lavannes 17

Description de l'ouvrage : Ouverture en façade, transformation de la balustrade, pose de poêle à bois et restauration de la toiture du garage

Requérant(s) : Alessandro Staehli, Joanna Menet, Anne-Claude et Laurent Cosandey, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Philippe Von Bergen, GD Aarchitectes, Place d'Armes 3, 2001 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à un alignement

Particularités : Site ISOS

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LATÉNA: MIEUX CONNAÎTRE SES MISSIONS ET SAVOIR QUI CONTACTER

La Sécurité publique est présente au quotidien sur le territoire communal. Ses missions comprennent notamment les patrouilles et la prévention sur le terrain, le contrôle du stationnement, la circulation, le respect des règlements communaux et la gestion du trafic lors de manifestations et des accidents.

Elle assure également une présence aux abords des collèges, en fonction des effectifs disponibles, afin de contribuer à la sécurité et à la tranquillité des élèves et des usagères et usagers.

Selon les situations et les besoins, la Sécurité publique collabore avec la Police neuchâteloise.

Rodéos routiers et comportements dangereux: appelez la Police!

Des rodéos routiers, passages répétés de scooters ou comportements dangereux, notamment des incivilités, sont régulièrement signalés.

Ces comportements peuvent mettre en danger les autres usagères et usagers de la route, mais aussi les personnes qui les pratiquent. La prudence est donc essentielle pour préserver la sécurité de toutes et tous.

Ces faits ne relèvent pas de la Sécurité publique. **Dans ces situations, il est donc essentiel de contacter directement la Police neuchâteloise au 117**, qui pourra intervenir au moment où les faits se produisent.

Votre signalement est important: il permet à la Police de mieux connaître les problématiques locales et les moments où elles se produisent et, lorsque cela est possible, d'intervenir directement.

À noter: tous les signalements transmis à la Sécurité publique sont et seront relayés à la Police neuchâteloise. Toutefois, en cas de situation dangereuse nécessitant une intervention immédiate, nous insistons sur la nécessité d'appeler directement au 117 afin de permettre une intervention au moment des faits.

Merci à toutes et tous pour votre vigilance et votre collaboration. En signalant les situations problématiques au bon interlocuteur, vous contribuez concrètement à la sécurité et à la tranquillité de l'ensemble de la population.

LATÉNA



SUBVENTION DES SOINS DENTAIRES

Les soins buccodentaires pèsent parfois lourd dans le budget d'un ménage. Afin d'assurer aux enfants de notre commune des soins de base, une subvention est proposée pour les enfants en âge de scolarité obligatoire.

Que ce soit pour les soins dentaires ou orthodontiques, les montants non couverts par d'autres assurances, complémentaires ou sociales sont pris en charge par la commune:

- Jusqu'à 600 francs par an pour les soins dentaires;
- Jusqu'à 800 francs par an pour les soins orthodontiques, sur une durée maximale de 3 ans.

Pour en savoir plus, consultez notre page:

commune-latena.ch/page/subvention-soins-dentaires



LATÉNA



LES DÉJEUNERS DE LATÉNA: PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS

La Commune de Laténa invite la population à un moment de rencontre ouvert à toutes et tous, **gratuit**, intitulé **les Déjeuners de Laténa**. Organisés par le Service de la cohésion sociale, ces rendez-vous ont pour objectif de favoriser les échanges entre générations et cultures, dans une ambiance simple et chaleureuse.

Une fois par mois, les habitant-es de Laténa se retrouvent le temps d'une matinée conviviale, **entre 8 h 30 et 10 h 30**, pour partager un café, un jus de fruits ou quelques tartines. Ces rencontres sont l'occasion de discuter, de rire et de créer de nouveaux liens.

Le prochain déjeuner a lieu le **28 août 2026 à la Traversière à Enges** (Route Principale)

Les lieux sont facilement accessibles en transports publics et la population est vivement encouragée à privilégier la mobilité douce.

Afin de nous aider à prévoir les quantités de nourriture optimale, nous vous invitons à vous annoncer à l'aide du QR code.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager ce moment convivial avec vous.



LATÉNA



RETROUVEZ L'EXPÉRIENCE INNOVANTE IMMERSIA À LATÉNA!

Après une première tournée en 2025 dans l'Arc jurassien, Immersia sera à Laténa du **24 août au 6 septembre**. Portée par le programme Appel d'air de l'association Pro Junior Arc jurassien, l'expérience innovante sera dans la cour des collèges de Marin pour sensibiliser les élèves à l'anxiété. Une ouverture publique, accessible gratuitement dès 12 ans, est également prévue le **29 août entre 14 h et 17 h**.

Immersia prend la forme d'un conteneur de 15 m² qui plonge les visiteur-euses au cœur de ce que peut ressentir une personne en proie à l'anxiété, à travers un jeu de lumières, de miroirs et de sons. L'installation a été conçue par des étudiant-es de l'Académie de Meuron, en collaboration avec Mouvement Studio et des expert-es du domaine, pour ouvrir le dialogue autour de l'anxiété et encourager celles et ceux qui en ont besoin à chercher de l'aide.

Suite aux nombreuses sollicitations des écoles, Immersia s'adresse cette année en priorité aux classes de l'Arc jurassien et se trouve actuellement dans la cour des collèges de Marin. Chaque visite s'accompagne d'un atelier de sensibilisation participatif, pensé pour amener les élèves à interroger leurs préjugés sur l'anxiété. Au-delà de l'expérience sensorielle, c'est un véritable outil pédagogique qui est déployé au sein du centre scolaire.

Ouvert au public le 29 août (14 h – 17 h) gratuitement dès 12 ans!

Infos pratiques:

Quand: samedi 29.08 de 14 h à 17 h (en semaine: dédié aux classes du collège)

Où: Cours des collèges - Rue Auguste-Bachelin 14, 2074 Marin-Épagnier

En cas de mauvais temps, l'ouverture pourrait être annulée.

Plus d'informations sur proju-arc.ch/immersia-bus-appel-dair-2026 et appeldair.ch





AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.08.26 au 22.09.26

Publication FAO n° 34

Dossier SATAC n° 124164

Parcelle(s) et coordonnées: 2280 - Hauterive; 2564410/1206630

Situation: Champréveyres; Chemin des Roseaux 1

Description de l'ouvrage: Démolition d'une cabane en bois

Requérant(s): Office des Domaines Fbg du Lac 5, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Office des Domaines et des caves, Fbg du Lac 5, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 al.2 LAT; Distance à l'axe d'une route; Distance à la vigne

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.08.26 au 22.09.26

Publication FAO n° 34

Dossier SATAC n° 124245

Parcelle(s) et coordonnées: 1719 - Hauterive; 2564930/1207421

Situation: Grands Creux; Chemin du Petit-Bois 9

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): David-Olivier Jaquet-Chiffelle et Daphné Carole Margaret Jaquet, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.07.26 au 31.08.26

Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 123839

Parcelle(s) et coordonnées: 2987 - Marin - Epagnier; 2567101/1206589

Situation: En Pellu; Route de Bellevue 7

Description de l'ouvrage: Création d'une ouverture en façade destinée à l'aménagement d'une sortie de secours du parking

Requérant(s): Boegli Gravures SA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Jean Frantzen, Maison d'architecture Sàrl, Léo-Châtelain 12, 2063 Fenin

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'activités mixtes / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU DOSSIER

Requérant: Chemins de fer fédéraux suisses - CFF

Communes: Neuchâtel, Laténa, Cornaux. Gressier, Le Landeron

Description du projet: Le projet vise la modernisation du système de signalisation ferroviaire entre Neuchâtel et Bienne dans le cadre de la stratégie ERTMS de l'OFT, avec le passage à la signalisation en cabine (ETCS Level 2), notamment dans le secteur de Gressier à Bienne en lien avec la construction du tunnel de Ligerz. Il comprend l'adaptation et le renforcement des infrastructures existantes (GSM-R, génie civil, installations électriques et de sécurité) ainsi que la mise en place d'un réseau radio redondant composé de 23 sites ferroviaires (nouveaux, adaptés ou supprimés). L'objectif est d'assurer une transmission fiable et continue des données de signalisation en cabine et de garantir la comptabilité du réseau avec les exigences de l'ETCS L2. Le dossier d'approbation des plans est structuré en un sous-dossier de synthèse et deux sous-dossiers techniques (radio ferroviaire et techniques ferroviaires), le volet radio comprenant 23 sous-dossiers correspondant à chaque site.

Au total, 75 parcelles sont concernées par des emprises provisoires ainsi que par des servitudes (17 parcelles CFF, 6 parcelles du domaine public et 52 parcelles de tiers). Les CFF affirment que tous les propriétaires ont été contactés et informés du projet. Le projet est devisé à Fr. 26.4 millions. Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: La procédure d'approbation des plans est régie par la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021), pour autant que la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101) n'en dispose pas autrement. L'autorité unique de la procédure d'approbation des plans est l'OFT.

Mise à l'enquête: Les plans peuvent être consultés du 21 août au 21 septembre 2026 dans les ville et communes suivantes:

Neuchâtel: Service du développement territorial de la ville de Neuchâtel, Faubourg du Lac 3, 2000 Neuchâtel,

Laténa: Aménagement du territoire et gestion de projets. Rue Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier

Cornaux: Administration communale, Clos-Saint-Pierre 1, 2087 Cornaux

Cressler: Administration communale, 2^{ème} étage, Rue Vallier 4, 2088 Gressier

Le Landeron: Services techniques, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron selon les heures d'ouverture ordinaires.

Piquetage: Avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (y.c. modifications de terrains, défrichage, acquisition de droits, etc.)

Oppositions: Quiconque a qualité de partie en vertu de la PA peut faire opposition auprès de l'autorité chargée de l'approbation des plans pendant le délai de mise à l'enquête.

Quiconque a qualité de partie en vertu de la Loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711) peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête (oppositions à l'expropriation: demandes selon les art. 7 à 10 LEx; demande de réparation en nature selon l'art. 18 LEx; demande d'extension de l'expropriation selon l'art. 12 LEx; demandes sur le montant de l'indemnité selon l'art. 16 et 17 LEx).

Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel. Leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Chemins de fer fédéraux suisses CFF

Gestion foncière - Région Ouest

Rue de la Gare de Triage 5, 1020 Renens

Mobile +4179 552 54 49

elena.man@cff.ch www.cff.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AUX CONCOURS

Responsable de centre d'animation H/F (80 %)

Une fonction humaine et stratégique pour façonner l'avenir de notre jeunesse

Votre futur défi

Vous souhaitez vous investir en vous engageant auprès des jeunes et développer des projets qui ont du sens et répondant à leurs besoins ? Pour son centre d'animation socioculturelle Le Troglo, la Commune de Laténa recherche une personnalité inspirante, créative et fédératrice, capable de transformer les idées en actions.

Votre mission

En tant que responsable du Troglo, vous contribuez à l'épanouissement, à l'intégration et à la sociabilisation des jeunes. Vous assurez le pilotage de l'équipe tout en étant présent-e sur le terrain, afin de faire de la structure un lieu vivant, accueillant et stimulant et garantissant un cadre sécurisant. Vous souhaitez contribuer activement à la vie locale et laisser votre empreinte auprès de la jeunesse ? Alors rejoignez-nous, ce défi est fait pour vous !

Vos responsabilités

- Instaurer une relation bienveillante avec les jeunes fondée sur l'écoute et la confiance, encourager l'expression et le dialogue, et participer activement aux animations sur le terrain en complément des tâches de management ;
- Développer et mener des actions favorisant l'intégration, le vivre-ensemble et la cohésion sociale ;
- Connaître les spécificités et les enjeux locaux pour identifier et analyser les besoins des jeunes, puis concevoir avec l'équipe et les intéressé-es des projets adaptés ;
- Assurer la gestion opérationnelle et humaine du centre, incluant le pilotage d'une petite équipe ainsi que l'encadrement des personnes en formation et des stagiaires ;
- Garantir le suivi administratif et organisationnel du poste tout en développant et en entretenant des collaborations étroites avec les partenaires institutionnels, associatifs et le réseau local.

Profil recherché

- Titulaire d'un diplôme HES en travail social, orientation animation socioculturelle ou formation jugée équivalente, avec expérience confirmée (CAS formateur-trice ES/FPP un atout) ;
- Excellent sens du contact et de l'écoute ainsi qu'une grande aisance avec les relations avec les jeunes ;
- Esprit proactif, dynamique, autonome et doté d'une grande créativité ;
- Parfaite maîtrise de la langue française (oral et écrit), aisance informatique, rigueur, résistance au stress et diplomatie en situation complexe.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Un poste stimulant au sein d'une commune dynamique en pleine croissance avec une activité diversifiée et porteuse de sens au service des jeunes ;
- Un cadre de travail sain, propice à l'épanouissement personnel ;
- Conditions d'engagement régies par le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction : à convenir

N'hésitez plus : envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.Recrutement@ne.ch ou à Commune de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention «Confidentiel», jusqu'au 4 septembre 2026.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Delphine Novelli, cheffe du Service de la cohésion sociale et de la formation, au 032 886 66 20 ou le Service des ressources humaines, au 032 886 65 40.

LATÉNA



MERCI

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire du 1^{er} Août de Laténa un moment inoubliable : un soleil radieux, des spectacles enchanteurs, des artistes talentueuses, une offre gourmande proposée par les foodtrucks, des bénévoles engagé-es et attentionné-es, ainsi qu'un public nombreux et enthousiaste.

Grâce à cette belle alchimie, la fête nationale, célébrée à la plage de Saint-Blaise, a été une véritable réussite. Tout au long de la journée et de la soirée, les Laténiennes et les Laténiens, ainsi que de nombreux visiteurs, ont partagé des instants de convivialité dans une ambiance festive, familiale et chaleureuse (voir compte-rendu de C. Zweiacker en page 23).

La Commune de Laténa remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès, que ce soit par leur présence, leur bonne humeur ou leur engagement. Le respect des consignes de sécurité, en particulier l'interdiction des feux d'artifice, mérite également d'être salué. Grâce au sens des responsabilités de chacun et chacun, les festivités se sont déroulées dans les meilleures conditions.

Nous adressons également nos plus sincères remerciements aux entreprises partenaires qui ont soutenu la manifestation. Leur contribution financière a constitué un précieux soutien à l'organisation de cette belle fête. Leur engagement en faveur de la vie locale mérite d'être chaleureusement salué.

Cette réussite est aussi le fruit d'un important travail réalisé en coulisses. La commune adresse un immense merci à l'association Zumbuck's, partenaire de l'événement, ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs communaux, aux bénévoles et à toutes les personnes mobilisées avant, pendant et après la manifestation. Leur investissement, de la préparation du site au montage des infrastructures, en passant par la logistique, la sécurité et le démontage, a permis d'offrir au public une fête parfaitement orchestrée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 1^{er} Août 2027 à la plage de La Tène.



LATÉNA



A LOUER | APPARTEMENT DE 2 PIÈCES ET DEMI À MARIN (AUGUSTE-BACHELIN 4)

La Commune de Laténa met en location un appartement de 2 pièces et demi d'une surface de 45 m² environ, dont les peintures et les parquets ont été récemment rafraîchis. Le logement est disponible de suite ou à convenir.

Situé au 4^{ème} étage, il bénéficie d'un ascenseur jusqu'au 3^{ème} étage, le dernier niveau étant accessible par les escaliers.

L'appartement se compose de :

- un séjour ;
- une cuisine agencée ;
- une chambre,
- une salle de bains avec baignoire, WC et lavabo.

Une cave privative complète le logement. L'immeuble dispose également d'une buanderie commune.

Loyer : 890 francs par mois

Charges : 130 francs par mois

Intéressé-e ?

Contactez le Service des bâtiments et des énergies pour tout renseignement complémentaire ou pour organiser une visite.

Latena.Batiments@ne.ch | 032 886 65 70

Une série de photographies du logement est disponible sur notre site internet commune-latena.ch.



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.07.26 au 31.08.26

Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 123675

Parcelle(s) et coordonnées: 3086 - Marin - Epagnier; 2567370/1206484

Situation: Les Essertons; Rue de la Gare 24

Description de l'ouvrage: Réalisation de 8 places de stationnement en pavés filtrants ainsi que de 10 places pour vélos

Requérant(s): Charles Julius César Boegli, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Jean Frantzen, Maison d'architecture sàrl, Léo-Châtelain 12, 2063 Fenin

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à haute densité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 10.03.05 RAC (Indice d'espaces verts); Abattage d'arbre; Arrêté concernant la protection des haies, des bosquets, des murs de pierres sèches et des dolines

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Concours photos - Laténa'titude Appel à participation

Immortalisez la beauté et l'identité du territoire de Laténa. Les meilleures photos seront récompensées et exposées dans les locaux de l'administration communale.

Qui peut participer :

- Les habitant-es de Laténa
- Les personnes ayant un lien avec la commune
- Les amateurs, amatrices et professionnel-les de la photographie

Date à retenir :

- 28 août 2026 - Date limite d'envoi des photos
- 29 septembre 2026 - Vernissage & remise des prix

Conditions de participation et règlement
sur notre site commune-latena.ch

LATÉNA



LATÉNA



TRAVAUX RC 2185 SAINT-BLAISE | FERMETURE DE CHAUSSEE

Dans le cadre des travaux en cours, la pose de la couche bitumineuse finale nécessitera une fermeture complète de la chaussée à la circulation selon le programme suivant:

Du samedi 22 août 2026 à 6 h au dimanche 23 août 2026 à 6 h

- Tronçon concerné: du carrefour du Brel/Maigroge jusqu'au carrefour avec l'impasse de la Maigroge. L'accès à la gare restera possible.

Du dimanche 23 août 2026 à 6 h au lundi 24 août 2026 à 5 h

- Tronçon concerné: du carrefour de l'Impasse de la Maigroge jusqu'au carrefour du Tilleul.

En cas de conditions météorologiques défavorables, notamment de pluie, les travaux seront reportés au week-end suivant, aux mêmes horaires, soit du samedi 29 août 2026 à 6 h au lundi 31 août 2026 à 5 h.

Des itinéraires de déviation seront mis en place afin de garantir l'accès aux rue adjacentes et aux différents quartiers, selon les plans ci-dessous. Les usagers et usagères sont invités à suivre la signalisation temporaire installée sur place.

Les riverains et riveraines des rues de la Maigroge et Daniel-Dardel directement impactés par ces travaux peuvent, sur demande, bénéficier de places de stationnement mises à disposition à la gare CFF de Saint-Blaise. Les demandes doivent être adressées à: latena.infrastructures@ne.ch.

Nous remercions la population pour sa compréhension face aux contraintes engendrées par cette ultime phase de chantier.



LATÉNA



AUTORISATION DE PARCAGE - TRAVAUX RC 5

Dans le cadre des travaux actuellement réalisés à Saint-Blaise (deuxième étape de la reconstruction complète de la RC5), des macarons de stationnement peuvent être délivrés uniquement aux personnes qui disposent d'une place de stationnement privée et qui sont temporairement empêchées d'en faire usage en raison des travaux.

Certaines situations sont toutefois susceptibles de nécessiter un examen au cas par cas. Nous sommes ainsi disposés à étudier les demandes individuelles, notamment lorsqu'elles sont liées à des motifs médicaux, à une situation de handicap ou à des besoins particuliers.

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante:

latena.infrastructures@ne.ch

Nous vous remercions pour votre attention.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.08.26 au 07.09.26

Publication FAO n° 32

Dossier SATAC n° 123553

Parcelle(s) et coordonnées: 1817 - Marin - Epagnier; 2567439/1206470

Situation: Rue des Essertons 3

Description de l'ouvrage: Rénovation énergétique et agrandissement de balcons

Requérant(s): Alain de Meuron, Caisse de famille Meuron, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Pascal Kohler, Atelier AC Architectes SA, Rue du Château 17, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à haute densité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 10.3.05 RAC (Densité et taux d'occupation du sol)

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.08.26 au 07.09.26

Publication FAO n° 32

Dossier SATAC n° 124085

Parcelle(s) et coordonnées: 764 - Enges; 2567822/1213011

Situation: Métairie de Cressier; Près du Collège 4

Description de l'ouvrage: Pose d'une pompe à chaleur air/eau à l'extérieur du bâtiment

Requérant(s): Lionel Vuillaume, 2073 Enges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.08.26 au 14.09.26

Publication FAO n° 33

Dossier SATAC n° 123998

Parcelle(s) et coordonnées: 3806 - Saint-Blaise; 2566078/1207029

Situation: Vigner; Route de Soleure 2

Description de l'ouvrage: Ajustement d'une station existante pour le compte de Salt Mobile SA «NE_5101C» sans modification physique

Requérant(s): Alex Tatar, Salt Mobile SA, 1008 Prilly

Auteur(s) des plans: Peter Wernli TM Concept SA, Route de la Chocolatière 26, 1026 Echandens

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à un alignement

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Du 21 mai au 29 août 2026

Vernissage le 21 mai 2026 à 18 h

À partir d'une sélection d'œuvres de la collection communale, cette exposition explore la manière dont les artistes ont représenté le cycle de l'année. Entre paysages, fleurs et scènes de la vie quotidienne, la nature y dévoile ses lumières et ses couleurs changeantes.

**bibl/iillio
latena**

Rue des Tertres 5A, 2074 Marin Epagnier

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.08.26 au 22.09.26

Publication FAO n° 34

Dossier SATAC n° 124159

Parcelle(s) et coordonnées: 8212 - Le Landeron; 2571772/1212007

Situation: Rue des Brévards 20

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-air

Requérant(s): Bastien Hermans et Coralie Schwartz, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



VOUS AVEZ UN CHIEN ?

Le Conseil communal rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse dans les secteurs construits/bâti de la commune. Il en va de même dans la zone du bord du lac de Biemme

Conformément à l'article 136 du règlement de police, nous rappelons aux détenteurs d'un chien qu'ils doivent être en mesure de le maîtriser à tout moment par la voix ou le geste. A défaut, le chien doit être tenu en laisse.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans **les secteurs construits/bâti** de la commune tout comme dans la **zone du bord du lac de Biemme** (à l'intérieur du secteur dessiné en rouge, les chiens doivent être attachés).

L'accès des chiens aux places de sports, aux places de jeux, aux cours des collèges ainsi que dans les massifs floraux est interdit.

Dans les zones où les chiens peuvent être laissés en liberté (par exemple le long du canal de la Thielle), leurs détenteurs doivent en conserver la maîtrise permanente. Ils en exercent la surveillance, préviennent les bruits intempestifs, les bagarres et appliquent les mesures de prévention des accidents ou des morsures.

En particulier, ils respectent la volonté par un tiers d'éviter tout contact, au besoin en reprenant leur chien en laisse.

D'avance, nous remercions les propriétaires d'un canidé de respecter ces quelques règles afin de favoriser les bonnes relations avec les autres usagers de la voie publique ou des zones de détente.

Le Conseil communal



LE LANDERON



BIBLIOTHÈQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le **vendredi 28 août 2026**.

Réouverture lundi 31 août à 13h30.

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 25m

Samedi 29 août 2026

de 10h00 à 12h00
de 13h30 à 15h30

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer son service administratif, la commune du Landeron met au concours un poste de

Collaborateur/trice administratif/ve à 95%.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2027

Vos missions

Vous assurez le suivi administratif des dossiers relevant de la police du feu et participez aux activités du contrôle des habitants, ainsi qu'aux tâches administratives liées à l'exécutif communal.

Vos principales responsabilités

- Assurer la gestion administrative des dossiers de police du feu et de salubrité, notamment le suivi des contrôles, la correspondance et les échéances légales ;
- Rédiger des courriers et autres documents administratifs liés aux domaines d'activités ;
- Garantir un traitement rigoureux des dossiers dans le respect des délais, des procédures et des dispositions légales ;
- Participer aux activités du contrôle des habitants (annonces d'arrivée/départ, changements d'adresse, délivrance d'attestations, tenue des registres, traitement des demandes de la population) ;
- Assurer la correspondance, ainsi qu'un soutien administratif dans la préparation des séances du Conseil communal et le suivi des décisions, notamment ;
- Collaborer avec les différents services communaux, les partenaires institutionnels et les administrés ;
- Responsable de la gestion documentaire conformément aux normes en vigueur.

Votre profil

- CFC d'employé-e de commerce ou formation jugée équivalente (formations continues dans les domaines de la rédaction, du droit administratif constituent un atout) ;
- Expérience confirmée dans une fonction similaire (idéalement au sein d'une administration communale, cantonale ou d'une étude d'avocat) ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et parfaite maîtrise du français ;
- Sens aigu de l'organisation, aptitude à gérer les délais et plusieurs dossiers simultanément ;
- Esprit d'analyse, rigueur, autonomie et sens des responsabilités ;
- Sens du service public ;
- Maîtrise des outils informatiques usuels ; intérêt pour les logiciels métiers
- Sens de la collaboration.

Délai de postulation : **9 septembre 2026**

Merci d'envoyer votre dossier complet (CV, lettre de motivation, certificats) en un seul fichier PDF à commune.lelanderon@ne.ch ou à Administration communale, Postulation, Rue du Centre 6, 2525 Le Landeron.

LE LANDERON



ADMINISTRATION COMMUNALE – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'administration communale sera exceptionnellement fermée le **vendredi 28 août 2026**.

Réouverture le lundi 31 août 2026, à 9 heures.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

LE LANDERON



RAMASSAGE DU PAPIER

Nous vous rappelons que la prochaine tournée générale du ramassage du papier aura lieu le **samedi 22 août 2026 dès 8 h 00** et sera effectuée par la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs.

Nous vous prions de bien vouloir déposer le vieux papier en petits paquets bien ficelés au bord de la route à un endroit bien visible avant 8h00. **Nous vous remercions de ne pas mettre de carton.**

Administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



BOURG DU LANDERON

Le Conseil communal a le plaisir d'annoncer qu'après deux années de tests et d'observations, le bourg du Landeron devient officiellement une zone sans circulation motorisée, dédiée aux piétons et aux mobilités douces. Cette décision est désormais entrée en vigueur.

L'arrêté adopté le 30 mars et validé par le Service cantonal des Ponts et Chaussées confirme que la Vieille Ville est désormais interdite aux véhicules motorisés. Elle est ainsi entièrement réservée aux déplacements à pied et aux modes de mobilité douce. A l'intérieur du bourg, les cyclistes doivent emprunter l'axe est, à allure modérée, et sont invités à pousser leur vélo sur l'axe ouest.

En vertu du droit cantonal et fédéral applicable, les autorités communales sont tenues de mettre en œuvre la signalisation conformément à l'arrêté sanctionné. Bien que le Conseil communal soit conscient de l'impact visuel que ces aménagements peuvent représenter, en particulier dans un secteur à caractère patrimonial, la priorité demeure la sécurité des usagers de la route. Les dispositifs installés répondent ainsi à des exigences précises visant à prévenir les accidents, clarifier les règles de circulation et assurer une cohérence avec les normes en vigueur. Des bacs à fleurs accompagnent la signalisation aux entrées du bourg afin de guider les usagers. La commune veille à trouver un équilibre entre les aménagements nécessaires, les contraintes liées aux manifestations et les exigences d'entretien de la voirie.

Le Conseil communal est conscient que certains cyclistes ne respectent pas toujours les règles de circulation. Des mesures de ralentissement, comme des bandes rugueuses, peuvent être envisagées. En revanche, l'installation de ralentisseurs de type dos d'âne ou coussins berlinois n'est pas adaptée à cet environnement et n'ont pas pour vocation de ralentir les vélos.

Les habitants et visiteurs sont encouragés à profiter pleinement de cet espace, à s'y retrouver, jouer et se détendre. Plus le bourg sera animé, plus il gagnera en convivialité et en attractivité. Les restaurateurs peuvent étendre leurs terrasses sur l'axe ouest, exclusivement piéton. Sur l'axe est, les commerçants ont également la possibilité d'exposer leurs produits sur les trottoirs, dans le respect de l'harmonie des lieux. En cas de question, le service de sécurité publique reste à disposition.

Le Conseil communal souhaite à l'ensemble de la population de profiter pleinement de ce nouvel espace désormais libéré du trafic automobile, propice à la détente, aux rencontres et à une meilleure qualité de vie.

Le Landeron, le 6 juillet 2026

Le Conseil communal

¹ Le Conseil communal remercie vivement les volontaires qui se sont chargés de dessiner des jeux ludiques au sol. Nous remercions que ce sont les seuls admis.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des dimanches (mois impairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

LE LANDERON



LOCATION DES SALLES COMMUNALES: SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS - NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Le Conseil communal a ordonné l'inspection des salles communales en matière de prévention incendie. Les résultats de ces visites sont connus pour les salles de gym, le foyer et l'aula du Centre des Deux Thielles et des mesures s'imposent.

L'analyse menée par un expert AEAI a conclu qu'il était nécessaire de revoir la réglementation et les conditions d'utilisation des salles de gym, de l'aula et du foyer du Centre des Deux Thielles. Des adaptations sont également nécessaires pour la salle du Caveau.

Ainsi, la capacité des salles de gym passe de 300 personnes à 200 personnes par salle pour une contenance totale de 600 personnes avec les deux cloisons ouvertes. Désormais, le foyer pourra être loué uniquement pour des apéritifs, aménagé de quelques tables hautes. Il ne pourra plus être utilisé comme lieu de cafétéria qui engendrait la présence d'une multitude de tables et chaises au sein de l'espace dédié aux voies de fuite. Les normes relatives à ces dernières sont très exigeantes et limitent par conséquent l'utilisation du foyer. L'aula et sa mezzanine peuvent toujours accueillir 300 personnes.

S'agissant du Caveau, salle emblématique de l'Hôtel de Ville du Landeron, celui-ci doit être limité à 49 personnes. Cette restriction oblige le Conseil communal à ne plus organiser certaines manifestations ou rencontres communales dans ce lieu historique, comme les séances du Conseil général par exemple.

Les règlements et conditions de location des différentes salles ont été adaptés et sont publiés sur le site internet de la commune (Découverte – Cultures, sports, loisirs).

Des travaux de rénovation sont prévus en principe pour la fin de l'année au rez-de-chaussée du château. Le but est de proposer une salle supplémentaire à la location, équipée d'une cuisine et de sanitaires.

De manière générale, le Conseil communal a interdit l'utilisation d'engins pyrotechniques (bougies de Bengale, etc.) à l'intérieur de toutes les salles, propriétés de la commune, à l'instar de l'interdiction cantonale au sein des établissements publics.

L'exécutif est parfaitement conscient que ces nouvelles réglementations sont contraignantes, notamment pour les organisateurs de grandes manifestations publiques qui devront s'adapter voire prévoir différemment leurs événements. La commune met tout en œuvre afin de soutenir la vie associative du village mais celle-ci doit se dérouler dans le respect de la sécurité des personnes et des biens.

Par ailleurs, un nouveau formulaire pour toute demande de manifestation publique sur le territoire communal est disponible sur notre site internet (Découverte – Présentation – Manifestations) ou sur demande auprès de la sécurité publique (lelanderon.securitepublique@ne.ch) qui vous aiguille volontiers dans vos démarches. Le formulaire doit parvenir à la sécurité publique dûment complété 40 jours avant la manifestation.

Le Landeron, le 22 juin 2026

Le Conseil communal

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.07.26 au 31.08.26

Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 124107

Parcelle(s) et coordonnées: 7442 - Le Landeron; 2571601/1211377

Situation: Sur les Plattes; Rue Saint-Maurice 9

Description de l'ouvrage: Changement de 3 fenêtres au rez-de-chaussée

Requérant(s): Nancy Ferraro Buchs, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone du faubourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de site, bâtiment de 2^e catégorie; Périmètre du site ISOS

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Depuis 1880

Nouveau logo – Mêmes valeurs locales

032 853 23 24

www.lienher.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** se poursuivent. Le chantier est actuellement à l'étape 5 selon le plan ci-après.

Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée et des itinéraires de déviation seront mis en place. Les accès aux places privées situés dans le périmètre des travaux seront inaccessibles aux véhicules.

L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Pour les riverains qui sont privés de leur place de stationnement, un nombre limité de places de parc est mis à disposition. Leur utilisation est soumise à une autorisation temporaire, qui est à demander par email à lelanderon.securitepublique@ne.ch, avec pour objet «Chantier Coteau - demande autorisation stationnement». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge). Maître d'ouvrage: Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60

Direction des travaux: Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55

Entreprise de construction: S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Commune du Landeron



messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Imprimer

c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME!



EN TERRAIN NEUTRE
Documentaire de Mehdi Afmani

L'un est fils de paysan vaudois, l'autre d'un pêcheur d'oursins kabyle naturalisé. Stéphane et Mehdi sont Suisses. Donc neutres. C'est d'ailleurs la seule marque d'ADN qu'ils partagent avec un banquier zurichois ou un lutteur du Toggenburg. C'est tout de même bizarre d'avoir érigé la neutralité en valeur identitaire suprême. Mais ça veut dire quoi en fait? C'est être sans saveur, sans odeur, sans courage ou, au contraire, c'est être malins et justes? Peut-on vraiment être neutres et à partir de quel moment ne l'est-on plus? Alors que les bruits de bottes se font entendre en Europe et que l'ancien monde s'effondre, Stéphane et Mehdi s'embarquent dans un roadtrip planétaire et introspectif à la recherche de ce statut particulier avec, en tête, la crainte qu'il disparaisse. Une quête identitaire loufoque au cœur d'une crise de conscience nationale.

VE 28 août à 20h en VF
16 ans - CH - 1h24 - 2026

ETRE PAYSAN-NE
Documentaire de Frédéric Gonseth

Quand, début 2024, des milliers de panneaux routiers retournés, des centaines de tracteurs gyrophares allumés et des feux d'alerte ont soudain troublé le calme rassurant de nos campagnes, journaux télévisés et articles de circonstances ont tenté de saisir ce qui se passait. Les symptômes ont été documentés et commentés, les causes sont restées obscures. Et puis le calme est revenu. Comme toujours. Pourtant rien ne change et la situation économique du secteur primaire ne cesse de se détériorer dans une indifférence polie.

DI 23 août à 17h et MA 25 août à 20h en VF
6 ans - CH - 1h30 - 2026

SPIDER-MAN : BRAND NEW DAY

Action, Aventure, Fantastique, Science Fiction de Destin Daniel Cretton avec Tom Holland, Zendaya, Sadie Sink

C'est un tout nouveau jour pour Peter Parker Dans un monde qui ne se souvient plus de lui, il poursuit sans relâche sa lutte contre la criminalité. Mais le sentiment d'avoir été oublié par ses amis qui avancent désormais sans lui provoque un changement chez Peter qu'il n'est peut-être pas en mesure de contrôler. Et pourtant, c'est cette mutation qui pourrait être sa seule chance de s'opposer à un adversaire terrifiant, capable d'agir sans jamais être repéré et prêt à s'attaquer à la ville et à tous les proches de Spider-Man. Car si le monde ne se souvient plus de Peter Parker, lui ne l'a pas oublié...

VE 21 et SA 29 août à 20h en VF
DI 30 août à 20h en VOST
12 (14) ans - USA - 2h24 - 2026

L'ODYSSÉE

Aventure de Christopher Nolan avec Matt Damon, Tom Holland, Zendaya, Ann Hathaway

L'Odyssée est une épopée mythique tournée à travers le monde qui suit le retour d'Ulysse vers Ithaque. Pour la première fois, la saga fondatrice d'Homère est portée sur les écrans de manière spectaculaire.

SA 22 et ME 26 août à 20h en VF
DI 23 août à 20h en VOST
14 ans - USA - 2h52 - 2026

LIGNIÈRES

Un spectacle lumineux en point d'orgue du 1^{er} Août



Organisée conjointement par la commune de Lignières et le Ski-Club local, la Fête nationale, privée du traditionnel feu du 1^{er} Août et de feux d'artifice, a trouvé une alternative en misant sur un spectacle lumineux dès la nuit tombée. Une formule qui a permis de préserver la magie des festivités tout en répondant aux contraintes sécuritaires.

Inchangé, le programme festif avait tout prévu: sonnerie des cloches, grande tente aménagée s'ouvrant sur le Fourmipark et cantines tenues par le Ski-Club proposant boissons et grillades. Un temps radieux et surtout une température des plus agréables ont contribué à attirer une fort belle assistance.

C'est au son des cuivres du Brass Band que s'est ouverte la manifestation. Installée sur le podium orné du drapeau suisse, la nouvelle présidente du Conseil général, Sylviane Roth, s'est pliée avec plaisir et émotion à l'exercice du discours traditionnel. «Un moment de convivialité, de fierté, de partage, en plus de solidarité puisque ce 1^{er} Août 2026 est associé aux célébrations des 80 ans de la Chaîne du Bonheur», a-t-elle relevé, faisant de ce thème le fil conducteur de sa prise de parole.

«Cette Suisse solidaire sait faire preuve de générosité envers les siens lors de catastrophes dans le pays ou lors de séismes à l'étranger. De génération en génération, nous faisons vivre cette grande valeur qu'est la solidarité, dans les moments où elle compte le plus.»

Lui faisant suite, l'orateur invité, Julien Chiffelle, chef de la rubrique suisse pour l'actualité TV et RTS, s'est dit fier d'être originaire «de ce beau village de Lignières, haut lieu de souvenirs familiaux». Il a relevé les failles qui ont secoué certaines convictions suisses, faisant notamment allusion au nouveau logiciel de la caisse de chômage et à ses conséquences, au taux de 39 % de droits de douane imposé sur les exportations, il y a un an jour pour jour, ainsi qu'au non-respect des normes incendie ayant provoqué la mort de plusieurs personnes. «Ça n'arrive pas qu'aux autres», a-t-il rappelé.

Reconnaissant tout de même qu'en Suisse, «on subit moins qu'ailleurs les décisions des autres» et que «l'on a la chance d'avoir la voie du scrutin», il a souhaité «que nous soyons nombreux à débattre de la route à prendre. L'incertitude est immense, les défis sont nombreux, nous avons tous un rôle à jouer».

Le message a été suivi par l'hymne national, chanté à l'unisson et accompagné par le Brass Band, dans un moment solennel qui a vibré au pied du Chasseral.

L'embrasement final s'est traduit par des jongleries et des danses avec le feu sur une chorégraphie artistique. Le drapeau suisse en toile de fond, les artistes de Lumen, vêtus de costumes à LED, ont évolué au milieu des spectateurs, surpris et enchantés de voir l'ordinaire se transformer en magie extraordinaire.

GC



À L'AFFICHE

SPIDER-MAN : BRAND NEW DAY

VE 21 ET SA 29 AOÛT À 20H EN VF
DI 30 AOÛT À 20H EN VOST

EN TERRAIN NEUTRE

VE 28 AOÛT À 20H EN VF

ÊTRE PAYSAN-NE

DI 23 AOÛT À 17H ET MA 25 AOÛT À 20H EN VF

L'ODYSSÉE

SA 22 ET ME 26 AOÛT À 20H EN VF
DI 23 AOÛT À 20H EN VOST

CHANGEMENT D'HORAIRE:
LES SÉANCES DU SOIR AURONT
DORÉNAVANT LIEU À 20H AU LIEU DE 20H30

PROCHAINEMENT

ULYSSE

DE LA COMÉDIE FRANÇAISE
C'EST QUOI L'AMOUR ?

TOY STORY 5

LES MATINS MERVEILLEUX
LES CAPRICES DE L'ENFANT ROI

DI 6 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU CINÉMA ALLIANZ

WWW.CINE2520.CH

SAINT-BLAISE

Au concours de pêche

Un silure de plus de 20 kg



La Société des pêcheurs à la traîne du Bas-Lac a organisé, dimanche matin 16 août passé, un concours de pêche avec la participation de la Société des pêcheurs à la traîne de Neuchâtel.

Bien que le temps ait été favorable, trois pêcheurs sont revenus au port. Seul, l'un d'eux Yves-André Zimmermann a capturé quatre poissons: deux brochets et un silure pesant chacun deux kilos ainsi qu'un... silure de 20 kg 200 grammes mesurant 127 cm!

Cette capture démontre la présence toujours plus marquée de silures dans le Bas-Lac. L'augmentation de la température de l'eau profite à cette espèce qui apprécie les milieux chauds. Malgré sa taille, le silure ne présente pas de danger pour les baigneurs et baigneuses.

CZ

CRESSIER

Une Fête nationale sous le signe de la convivialité



Vendredi 31 juillet, rassemblés en nombre sur la place du village, les Cressiacois ont participé à la Fête nationale organisée par la commune. Sans feux d'artifice, la soirée n'en a pas moins brillé par sa convivialité.

Dès l'ouverture des stands, l'affluence était au rendez-vous. Les grillades de la fanfare ont connu un grand succès, les tablées se sont formées et les discussions sont allées bon train. Pour beaucoup, le cœur de la fête reste la convivialité, comme l'a résumé ce duo féminin très patriote: «Feux ou pas, nous venons pour l'ambiance.» Les parents en ont sans doute profité pendant que leurs enfants se laissaient captiver par les spectacles de ventriloquie, de magie et de sculpture sur ballons, ainsi que par le «disco lights show» proposé en clôture de soirée par l'Animation JPP.

Ouverture officielle par Leila Cinotti

La présidente de commune a mis en lumière le symbole de la Fête nationale, qui valorise le dialogue, la confiance et la responsabilité de chacun, tout en renforçant le lien social et les valeurs communes qui unissent les citoyens au sein de la communauté. «Cette confiance naît ici, dans nos rues, dans nos associations,

dans les gestes simples du quotidien. Notre commune avance et soutient des projets, mais le plus beau projet de Cressier, c'est VOUS.» Elle a cité et remercié tous les acteurs impliqués dans le développement du village, tous ceux qui, par leur respect, leur écoute et leur solidarité, construisent l'une des plus grandes richesses: la paix. «Notre pays est petit par sa taille, mais immense par ce qu'il inspire. Cressier en est une magnifique illustration.»

Allocution de Gabrielle Pollicino, présidente du Conseil général

La première citoyenne de la commune a invité à réfléchir sur «notre identité et notre force, incarnées par nos quartiers où les habitants construisent ensemble leur cadre de vie. À Cressier, les noms des rues racontent une histoire, les fontaines sont des lieux de baignade et de jeux, le patrimoine ne se contemple pas, il se vit. La valeur de l'engagement collectif se trouve derrière chaque manifestation. Les bénévoles consacrent leur temps et leur énergie sans attendre de reconnaissance. J'aimerais leur rendre hommage. Notre démocratie ne repose pas seulement sur les autorités, mais sur l'implication des citoyens. Voter, débattre, participer à la vie publique sont autant de responsabilités qui nous incombent à tous. Sans partager les mêmes idées, nous partageons un territoire, une histoire locale et la responsabilité de transmettre aux générations futures une commune où l'entraide n'est pas un slogan, mais une réalité du quotidien», a-t-elle souligné, avant de souhaiter que se poursuive cet esprit d'engagement et d'ouverture qui fait la force du village et du pays, dans l'esprit du pacte de 1291.

La fête s'est poursuivie. Face aux contraintes sécuritaires, l'ADC a innové en équipant les

lampions destinés aux enfants de bâtons lumineux. Emmené par l'Espérance et ses tambours, le défilé nocturne, toujours plus dense, a traversé le village en passant par le home St-Joseph. À son retour, dans un élan de patriotisme partagé, le public a entonné le Cantique suisse, accompagné en musique par la fanfare.

Est alors arrivée l'heure de goûter à la soupe aux pois, offerte par la commune, préparée et veillée avec grand soin par les membres de l'ADC. Attiré par les effluves, le public s'est attroupé autour du chaudron fumant pour recevoir son assiette.

Bravo à la commune, à la fanfare et à l'ADC pour cette authentique soirée pour tous.

GC



Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

PHONAK



AUDITION DU LAC

Qui, vous méritez d'entendre la vie !

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66

info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

Venez découvrir la première aide auditive
alimentée par l'IA pour une meilleure
compréhension de la parole dans le bruit

Bilan auditif gratuit
Essais d'appareils sans engagement

Economisez sur le prix, pas sur la qualité !



ELI 10

Panneaux solaires: toujours un investissement rentable en 2026?



Avec plus de 180 000 installations photovoltaïques en Suisse, l'énergie solaire occupe aujourd'hui une place importante dans notre paysage énergétique. Pourtant, une question revient régulièrement chez les propriétaires: les panneaux solaires sont-ils encore rentables en 2026?

La réponse est oui. Toutefois, la rentabilité d'une installation photovoltaïque ne repose plus uniquement sur la revente de l'électricité produite. Aujourd'hui, l'objectif principal est de consommer directement l'énergie produite sur son propre toit.

L'autoconsommation au coeur des économies

Une installation photovoltaïque permet généralement de couvrir entre 30 et 50 % des besoins annuels en électricité d'un ménage. En utilisant directement cette énergie pour alimenter les appareils du quotidien, une pompe à chaleur ou une borne de recharge pour véhicule électrique, les propriétaires réduisent leur dépendance au réseau et maîtrisent davantage leurs coûts énergétiques.

L'ajout d'une batterie de stockage permet d'aller encore plus loin. Selon les configurations, le taux d'autoconsommation peut atteindre 60 à 80 %, en conservant l'énergie produite durant la journée pour une utilisation en soirée.



Un investissement durable

Les panneaux photovoltaïques actuels sont conçus pour fonctionner pendant plus de 25 ans avec un entretien limité. Les progrès technologiques réalisés ces dernières années ont permis d'améliorer leur rendement et leur fiabilité, faisant du photovoltaïque l'une des solutions les plus attractives pour produire sa propre énergie.

Même si chaque projet doit être étudié individuellement selon l'orientation du toit, la consommation du ménage ou encore la surface disponible, le solaire reste aujourd'hui un investissement pertinent sur le long terme.

Un enjeu qui dépasse la simple facture d'électricité

Au-delà des économies réalisées, le photovoltaïque répond également à un enjeu national. Aujourd'hui, près de 70 % de l'énergie consommée en Suisse provient encore de l'étranger. Produire davantage d'énergie localement permet donc de renforcer la sécurité d'approvisionnement du pays tout en réduisant sa dépendance aux marchés internationaux. Chaque toiture équipée de panneaux solaires contribue ainsi à produire une énergie renouvelable, locale et directement consommée au plus près des besoins.

eli10

Votre partenaire en distribution réseaux

eligreen

Votre expert en énergie renouvelable

elivolt

Votre expert en installations électriques

elisafe

Votre expert en sécurité électrique

eli10.ch



eli10 groupe



Vrai ou Faux?

- ✗ Les panneaux solaires ne sont plus rentables en 2026.
- ✓ Produire sa propre électricité permet de réduire sa dépendance au réseau.
- ✗ Une batterie est indispensable pour rentabiliser une installation solaire.
- ✗ Seuls les toits orientés plein sud sont adaptés au photovoltaïque.

LE LANDERON

Une fête nationale en toute convivialité



Vendredi 31 juillet, à l'occasion de la Fête nationale, Le Landeron pavaisait ses rues principales pour rappeler que ce jour de fin de mois était l'occasion pour la Commune d'inviter la population à venir célébrer cet évènement en toute convivialité dans le Bourg du Landeron.

À cette belle occasion, une foule s'était déplacée pour profiter, tous ensemble, d'une verrée offerte par la Commune avec quelques intermèdes joyeux des musiciens de La Cécilienne.

C'est au président du Conseil communal, Fredy Wintz, d'adresser quelques mots de bienvenue tout en soulignant que, cette année, il n'y aura pas de feux d'artifice ni de bucher patriotique. Il cède ensuite la parole à M. Baptiste Hurni, conseiller aux Etats, invité pour cette célébration.

Allocution de M. Baptiste Hurni

Après avoir adressé les salutations d'usage, Baptiste Hurni souligne avec humour que, si toutes les communes ont pratiquement toutes fusionné, il reste un village d'irréductibles Landeronnais qui chéri son indépendance en ne se laissant pas imposer sa destinée par les autres!!!. Cette farouche indépendance, exactement comme les fondateurs de la Suisse, les Landeronnais l'ont depuis fort longtemps, car Le Landeron est une terre catholique en contrée réformée. Il souligne encore en souriant que le paradoxe religieux du Landeron prend une dimension supplémentaire alors qu'il est le seul réformé de tous les élus neuchâtelois à Berne, une belle ironie de l'histoire.

Il ajoute encore que cette fête nationale permet de célébrer des valeurs fondamentales qui unissent chaque habitant de ce pays soit par exemple, des libertés individuelles, une solidarité entre générations et une véritable démocratie directe. Il est donc important de se battre pour conserver tout cela. Il souligne encore que, si l'économie du pays va bien, c'est parce que les Suisses bossent, innover, restent stables et solidaires» (petit tacle envers le président des Etats Unis).

Il termine par quelques considérations actuelles (coûts, place dans la société pour les plus démunis, environnement et défis à atteindre, cohésion d'ensemble etc.). Pour lui, La Suisse continuera d'être un havre de paix, prospère, ingénieux, innovant, uni, solidaire et ouvert aux débats avant de souhaiter à toutes et à tous une merveilleuse Fête nationale.

Et la Fête continue

C'est ensuite le moment d'interpréter tous ensemble de vives voix la traditionnelle «chanson du Landeron», interprétation soutenue allégrement par les musiciens de la Cécilienne.

Le cortège se forme ensuite avec bannières en tête, suivi des musiciens de la fanfare locale, des autorités communales et d'un public nombreux avec des enfants joyeux portant leurs luminions.

Départ en liesse vers la piscine, chant patriotique sur place, puis chacun prend place sur la terrasse du restaurant de la piscine pour passer un beau moment chaleureux et convivial (grillades, ambiance musicale avec la chanteuse du groupe «Dynamic») et déguster en fin de soirée la fameuse soupe offerte par le restaurant.

CP

LE LANDERON

Ultime concert de la tournée d'adieu du groupe de jazz «The Bowler Hats»

Dès l'ouverture des portes jeudi de la semaine dernière, la cour du Château se remplissait à toute allure, tant l'envie de voir était des plus forte de voir ce groupe de jazz pour la dernière fois. Une affluence incroyable qui a conduit les organisatrices à ajouter des chaises à l'extérieur tout en refusant malheureusement le placement de quelques passionnés.

Comme l'a souligné Catherine Waelti, en plus de trente ans d'organisation, elle n'avait jamais vu une telle affluence.

Il faut relever que, après plus de soixante ans et face au décès de Peter Zuber (cofondateur du groupe), les musiciens ont décidé de dissoudre le groupe. Ils ont fait honneur au Landeron en terminant leur ultime concert d'adieu dans la cour du Château.

Une soirée qui ne s'oubliera pas de sitôt

Dès leur entrée en scène, les musiciens sont accueillis par des tonnerres d'applaudissements.

Et les morceaux s'enchaînent à toute allure dans leur style New Orleans passant de Sydney Bechet à Oscar Pitterson, Gershwin, Duck Ellington, gospels et autres. Bien entendu, chaque morceau permet d'apprécier les diverses exécutions avec des applaudissements nourris qui montrent à quel point le public apprécie les performances en frappant des mains en accompagnement dans un rythme soutenu. Un vrai régal.

Que ce soit Martin Zuber au banjo, à la guitare ou vocalement, Beat Jost à la clarinette et flûte traversière, Hubert Mougin au piano, Roland Hirsiger au trombone à coulisse, Didi Glauser à la batterie et

Jean-Marc Polier à la contrebasse, tous peuvent s'exprimer soit en groupe ou en solo et le public ravi montre bien son plaisir.

En fin de concert, le public debout réclame un bis suivi de deux autres pour la plus grande satisfaction des spectateurs qui n'avaient pas envie de partir.

Catherine Waelti remercie les musiciens d'avoir enchanté Le Landeron depuis tellement d'années. Que d'émotions et de belle ambiance ont jalonné cette soirée magique.

Elle ajoute encore que l'on pourra encore admirer le talent de tous les musiciens dans d'autres groupes.

CP



CORNAUX

La Fête du Soleil revient les 28 et 29 août



Cornaux prendra des airs d'Espagne les vendredi 28 et samedi 29 août à l'occasion de la Fête du Soleil. Durant deux jours, sociétés locales, animations, musique et restauration se retrouveront au cœur du village pour ce rendez-vous estival.

La fête débutera vendredi à 18h00 avec l'ouverture des stands et un apéritif offert à la population par le comité de la Fête du Soleil. La Société de développement de Cornaux proposera notamment une paella préparée sur place, tandis que d'autres spécialités culinaires espagnoles seront servies par les sociétés locales. Le ton sera donné dès 18h30 avec une initiation au flamenco, suivie d'un concert, avant une soirée animée par un DJ jusqu'à 2h00.

Le samedi, les stands et le Marché du Soleil ouvriront dès 10h00. La matinée sera ponctuée par une animation du clown Vijoli, une prestation de l'Union de Cornaux, ainsi que par les résultats des concours «Cornaux fleuri» et de décoration des fontaines.

Le traditionnel vin d'honneur offert par la commune sera servi à 11h30. Un atelier cirque prendra ensuite le relais jusqu'en début d'après-midi.

Après le discours de l'autorité communale de 13h45, le public découvrira les chants des enfants préparés avec les enseignants pour l'occasion. Le traditionnel cortège s'élancera à 15h00. La suite du programme fera alterner animation, tirage de la loterie, Silent Party et spectacle de danses espagnoles. À 22h00, la compagnie Vijoli présentera un spectacle de feu, avant que le DJ se mette aux platines et fasse danser la rue des Fontaines jusque tard dans la nuit.

De nombreuses animations seront également proposées aux enfants tout au long de la journée, avec notamment des tours en poney, des activités créatives, un stand de grimage, un château gonflable, un stand de pêche aux canards ou encore initiation à la gymnastique artistique.

À noter en revanche que la course de caisses à savon annoncée pour le dimanche 30 août, en marge de la manifestation **n'aura finalement pas lieu**. Le week-end festif s'achèvera donc avec les dernières animations de la Fête du Soleil, dans la nuit de samedi à dimanche.

IN

Marin-Epagnier

MARCHÉ AUX PUCES VIDE-GRENIER

22 août 2026

9h00 - 17h00

Inscriptions et renseignements :

Katarina dès 13h00

au 076 748 00 88

Infos : vide-greniers.org

e-mail : puces.marin@outlook.com

à louer

de suite ou pour une date à convenir

**joli appartement de 4 ½ - pièces
à la rue de Neuchâtel 2 à Gals**

avec 2 balcons et place de parc

Location : Fr. 1590.- et charges

Tél. 032 313 51 51 (heures de bureau)

S.v.p., demandez M^{me} Knecht



Une présence empli d'humanité

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

Foyer de jour

Rue Montagu 8
2520 La Neuveville
Lundi / Mercredi / Vendredi

T: 032 751 26 62
www.home-montagu.ch

**FOYER DE JOUR
Home Montagu
La Neuveville**

**spectacle
Zik et Book**

"Un loup qui bzz ! et des matelot-es qui chantent"

19h30

Foire aux livres

Jeux

Crêpes

Fête de l'été

**Vendredi 28 août 2026
de 17h à 21h**

**Bibliothèque
de Laténa**

LATÉNA

SolarTech

ENGINEERING SA

Rejoignez le système solaire

0848 003 848

www.solartech-engineering.ch

ENGES

Ambiance rafraîchie et victoire féminine au 15^e Tournoi de Pétanque

Le samedi 15 août, le traditionnel concours de pétanque d'Enges, organisé par Thierry Adatte, Michel Porret et leur équipe avec le soutien d'Anim'Enges, a une nouvelle fois rassemblé les passionnés du village et des environs. Dès 9h, une ondée passagère a apporté une touche de fraîcheur, créant une atmosphère conviviale sur le bouldrome le plus accueillant de la région.

Quatorze équipes, composées de doublettes et de triplettes intergénérationnelles, se sont affrontées dans la bonne humeur, souvent accompagnées des douces fragrances du pastis. Le tournoi a été marqué par une finale inédite: pour la première fois à Enges, trois femmes étaient présentes en finale, et la victoire est revenue à une paire 100% féminine, composée d'Aurore Frésard et Sandra Muriel qui se sont imposées avec brio face à Eva Quesada et Brian Pierce, au terme d'un match palpitant (13-12), digne des plus grands suspense.

Un grand bravo à toutes les équipes pour leur esprit sportif et leur enthousiasme, et félicitations aux gagnantes pour cette performance historique!

TAD

De gauche à droite: la doublette composée d'Eva Quesada et Bryan Pierce (2^{ème} rang), les grandes gagnantes du tournoi, une paire exclusivement féminine formée d'Aurore Frésard et Sandra Muriel et, la doublette de Jean Michel Porret, dit «Cochonnet», et Jesus Quesada (3^{ème} rang).



eren PAROISSE DE L'ENTRE-2-LACS
VALLEY RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTE



JEUDIS DIEU

2026-2027

La Paroisse réformée évangélique de l'Entre-2-Lacs propose pour votre enfant scolarisé de la 3^e à la 7^e HarmoS des rencontres les **jeudis de 17h15 à 18h15** au Centre paroissial de Cressier.

Au programme : chants, histoires bibliques, prières, bricolages et jeux. Programme différent chaque année.

Module 1 : du 22 oct. au 17 déc. 2026
Noël pour tous le **24 décembre 2026 à 17h30**

Module 2 : du 11 mars au 27 mai 2027
sauf durant les vacances scolaires

Culte tous âge le **dimanche 13 juin 2027 à 10h**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
flyer complet sur le site www.entre2lacs.ch



eren PAROISSE DE L'ENTRE-2-LACS
VALLEY RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTE



SAm'DIS DIEU

2026 - 2027

La Paroisse réformée évangélique de l'Entre-2-Lacs propose pour les préados scolarisés de la 8^e à la 10^e HarmoS des rencontres conviviales **4 samedis de 9h15 à 16h15**

Départ au Centre paroissial de Cressier.

Au programme : activités sportives ou culturelles, jeux, repas, chants, prières, partage autour de la Bible.

31 octobre 2026
Noël pour tous le **24 décembre 2026 à 17h30**

23 janvier, 13 mars et 22 mai 2027
Culte tous âge le **dimanche 13 juin 2027 à 10h00**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Flyer complet sur le site www.entre2lacs.ch

UNE ACTIVITÉ PASSEPORT KT DE L'EREN



LE LANDERON

Un tournoi de foot à six, une tradition qui se déroule dans la bonne humeur



Vendredi passé, les membres du comité du Football Club du Landeron (FCLL) avaient à cœur de faire de cette édition 2026 une fête pour tous passée dans la bonne humeur. Comme le souligne Lucas Wenger, président, il s'est agi, cette année, de revenir à un concept de base historique.

Réduire la voilure et faire de cet évènement un moment convivial accessible à tout un chacun. Ce sera ainsi l'occasion de fixer ce tournoi à six au vendredi précédant la rentrée scolaire.

Afin que chacun puisse profiter au maximum

de cette soirée, le comité a souhaité offrir à tous un moment festif avec des menus à petit prix. Que ce soit les grillades (saucisses et frites), plat de pâtes, crêpes salées ou sucrées et les diverses boissons, tout a été préparé afin que chacun puisse se sustenter avec plaisir.

Matches et soirée

C'est à chaque équipe de trouver des participants soit avec des amis ou connaissances afin de passer une belle soirée de foot. Treize équipes ont ainsi été formées et inscrites à ce tournoi qui s'est déroulé sur trois terrains sous la houlette de quatre arbitres et de deux juges.

Ce ne sont pas moins de cinquante-huit matchs qui ont permis d'établir un classement. Les joutes se sont déroulées dans une ambiance bon enfant, chaque groupe ayant à cœur de se donner au maximum. Plaisir de se dépenser, de se tester et de passer un beau moment sportif durant les dix minutes de compétition. Les trois premières équipes classées ont gagné une coupe et des fondues.

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec une animation musicale bien appréciée.

Remerciements

Le comité tient à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la préparation de cette soirée et toutes les équipes qui ont joué le jeu avec fair-play.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition. Repas de soutien

Ce repas aura lieu le vendredi 23 octobre. De plus amples informations seront données ultérieurement.

CP



ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL
Unité pastorale Neuchâtel Est
Paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise

CONFIRMATION... SE METTRE EN ROUTE!

Et si cette année, TU DISAIS OUI À DIEU ?

LA CONFIRMATION, C'EST...

- recevoir l'Esprit Saint qui donne force et courage
- dire oui librement à Dieu et à son amour
- devenir acteur de ta foi et de l'Eglise
- grandir, t'épanouir, te lever et aller de l'avant !

La foi, ce n'est pas être sérieux tout le temps !
Dire à de l'humour
Regarde la Création : il a mis des girafes, des pingouins et des pizzas !

L'Esprit Saint, un souffle de vie pour t'aider à aimer, à choisir le bien et à réaliser de grandes choses !

VIENS COMME TU ES, AVEC TES QUESTIONS, TES DOUTES, TES RÊVES... TU AS TA PLACE !

EN ROUTE ENSEMBLE !
REJOINS-NOUS POUR PRÉPARER TA CONFIRMATION EN 2026-2027

ON T'ATTEND !
Dieu a un projet unique pour toi. Que dire OUI et vis l'aventure !

INTERESSÉES ? Inscris-toi ou demande plus d'infos auprès de la cure !
077 252 91 08 ou 032 757 18 86 (hors de pay)
cure.cressier@ecath-ne.ch

Ensemble, construisons un monde plus doux, plus juste, plus fraternel.

Pour un nettoyage...

20 ANS pikobello.ch

- Nettoyage de bureaux
- Nettoyage industriel
- Nettoyage d'appartements/maisons
- Nettoyage après déménagement
- Nettoyage de fin de chantier
- Service de conciergerie
- Service débarras

032 751 59 67
info@pikobello.ch

Un nettoyage impeccable et fiable depuis 20 ans!

POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS

CORNAUX

Le brunch du 1^{er} Août réunit les habitants

Samedi 1^{er} Août, la Commune de Cornaux conviait la population à célébrer la Fête nationale autour de son traditionnel brunch. Depuis quelques années, cette formule a remplacé les feux d'artifice et réunit les habitants à l'Espace Ta'tou dès le matin.

Nappes rouges, petits bouquets de fleurs, drapeaux suisses, la salle avait revêtu des couleurs festives pour accueillir les participants

dès 10 heures. Tresse, taillaule, pain, confitures, fromages et charcuterie garnissaient le buffet du petit-déjeuner. La cantine et le service des boissons étaient assurés conjointement par la Société de tir Le Vignoble et le Chœur d'hommes de Cornaux. Une musique d'ambiance accompagnait la matinée tandis que les enfants profitaient d'un château gonflable installé dans la salle de gymnastique. Après le verre de bienvenue, le conseiller d'État Frédéric Mairy a prononcé le discours officiel. Il a rappelé que le 1^{er} Août était certes l'occasion de célébrer l'histoire et la construction de la Suisse, mais aussi de s'interroger sur les défis auxquels le pays doit faire face. Il est notamment revenu sur les droits de douane américains et leurs conséquences pour un canton fortement exportateur comme Neuchâtel, avant d'aborder les effets désormais très concrets du réchauffement climatique.

Le conseiller d'État s'est également intéressé aux enjeux locaux, citant plusieurs projets figurant au programme de législature de Cornaux, notamment en matière d'approvisionnement en eau, de mobilité et de logement. Il a salué l'engagement des autorités communales et des sociétés locales, qui font vivre les villages et contribuent à maintenir le lien social. À ce titre, il a relevé tout l'intérêt d'une journée comme celle-ci, qui permet à la population de se retrouver, tout en saluant la formule du brunch choisie par Cornaux.

À l'issue du discours, Chantal Cantin a entonné l'hymne national a cappella, repris par l'assemblée et chanté dans les quatre langues nationales.

Après le petit-déjeuner, le brunch s'est poursuivi avec un repas chaud. En début d'après-midi, les neuf chanteurs du Yodleur Club de Saint-Blaise ont pris place devant le public pour interpréter cinq morceaux. Le Vieux Chalet a ouvert leur prestation, qui comprenait également Lioba, sur l'air du Ranz des vaches. Les applaudissements ont conduit les chanteurs à offrir un bis chaleureusement demandé par l'assemblée.

Les derniers participants ont quitté doucement l'Espace Ta'tou vers 15 heures, repus et heureux de cette belle fête.

IN



ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL
Unité pastorale Neuchâtel est
Paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise

DIMANCHE
6 SEPTEMBRE
à 10h30
à Saint-Blaise

ARTISANS DE PAIX
ARTISAN DE PAIX

BÉNÉDICTION DES ENFANTS ET DES JEUNES AVEC LEUR CARTABLE ET ENTRÉE EN CATÉCHÈSE

La messe d'ouverture de la catéchèse sera un moment de joie, de bénédiction et de paix.

Tous les enfants et jeunes sont invités à venir avec leur cartable ou sac d'école pour recevoir une bénédiction pour leur année scolaire.

À cette occasion, chaque enfant recevra un badge "Artisan de paix" !

À la fin de la messe, enfants, jeunes et parents sont chaleureusement invités à partager un moment convivial ensemble.

Un verre de l'amitié sera offert !

Ensemble, construisons un monde plus doux, plus juste, plus fraternel. Soyons, chaque jour, des artisans de paix !

ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL
Unité pastorale Neuchâtel est
Paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise

CATÉCHISME
Inscriptions ouvertes !

Une aventure de foi, d'écoute et de joie au sein de notre communauté !

Paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise

La catéchèse est une belle occasion pour vos enfants et vos jeunes de découvrir la foi chrétienne et d'apprendre à connaître Dieu, qui les aime et les accompagne chaque jour.

À travers les récits de la Bible, les grandes figures de la foi et la vie des saints, ils sont invités à s'interroger, à poser leurs questions et à grandir dans une relation personnelle avec Jésus-Christ.

Dans un monde où les enfants cherchent des repères pour construire leur vie, la catéchèse les aide à découvrir le sens de l'existence, la force de l'espérance, la joie du partage et la confiance en l'amour de Dieu.

Première rencontre importante le **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE** à 10h30 à Saint-Blaise

Nous d'ouverture de la catéchèse

À cette occasion, les enfants et les jeunes reçoivent une bénédiction pour leur année scolaire ainsi que pour leur cartable ou sac d'école, leur outil de travail.

Ils sont donc invités à venir avec leur sac !

Nous vous invitons chaleureusement à inscrire vos enfants !

Au plaisir de vous retrouver.

Inscriptions auprès de :
Notre responsable de catéchèse
M. Sandro Agostini
077 427 84 30

Secrétariat des paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise
077 352 91 08

Par e-mail
cure-st-blaise@ecath-ne.ch

Dieu t'aime. Il marche avec toi !

LATÉNA

Sur la plage de Saint-Blaise

Les mots forts du 1^{er} Août 2026

Après Marin en 2025, la 2^e fête du 1^{er} Août organisée par la Commune de Laténa, avec la collaboration de l'association Zumbuck's, a réuni, par un radieux temps de canicule, un public venu en nombre pour célébrer le 735^e anniversaire de la Confédération suisse. Le programme de la fête, qui s'est déployée sur trois jours, était très étoffé de manière à répondre aux goûts de tous: spectacles de cirque, concerts, cinéma, animations musicales. L'hymne national fut fort bien interprété par l'humoriste MC Roger avec le sérieux exigé par la cérémonie.

Au cœur de la manifestation, trois allocutions ont été prononcées:

Rocco Mauri, président de la Commune de Laténa

Se référant au fait que la Suisse est née de la promesse que des hommes et des femmes différents par leurs régions, leurs langues et leurs traditions pouvaient construire un avenir commun, Rocco Mauri affirma que Laténa constitue une belle illustration de ce constat. Il déclara: «*Notre commune est jeune, mais elle s'est construite sur des racines solides. Elle rassemble des villages, des histoires, des sensibilités diverses. Ce qui pourrait nous séparer est devenu une richesse qui nous unit.*»

Il poursuivit en émettant quelques rêves pour Laténa, une commune où l'on vit bien ensemble: assurer la cohésion sociale et les liens intergénérationnels, promouvoir la santé de la population, se préoccuper de prendre soin des aînés, protéger ses paysages, faire vivre ses associations, ses entreprises, ses agriculteurs et agricultrices, ses commerçants et commerçantes.

Et le président de commune de dire: «*Nous avons le rêve de réaliser tous ces projets en continuant à assurer des finances solides et une fiscalité attractive. Aujourd'hui, nous débattons avec respect, même lorsque nos opinions diffèrent. La démocratie suisse nous enseigne qu'il est possible de ne pas être d'accord tout en continuant à construire ensemble. Législatif et exécutif travaillent main dans la main afin de réaliser les nombreux projets imaginés par et pour la population.*»

Rocco Mauri fit observer que la Suisse ne s'est jamais bâtie sur l'idée que tout serait parfait. Elle s'est forgée sur la responsabilité, le dialogue, le compromis et la confiance, valeurs qui nous ont permis de construire un pays stable, libre et prospère. Il conclut par ces mots: «*Nous avons fait un rêve: que les habitants et habitantes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène soient tout simplement heureux de vivre à Laténa!*»

Vincent Storrer, président du Conseil général de Laténa

Enfant de Saint-Blaise, récemment nommé à la présidence du législatif communal, Vincent Storrer déclara entre autres: «*Rappelons que ce qui nous construit, nous grandit, ce sont les liens que nous avons dans la vraie vie. Des rencontres, des discussions et des échanges parfois avec des personnes qui ne pensent pas comme nous et qui nous questionnent. Je vois plein de personnes différentes, ce soir, de nationalités ou de personnalités et c'est une richesse à laquelle nous devons aller à la rencontre. Cette diversité est essentielle, comme la biodiversité l'est pour notre planète.*»

Soulignant l'importance du moment rassembleur, il précisa que la fusion des quatre communes de Laténa constitue une tâche mais aussi une chance pour créer un endroit où il fait bon vivre et pour répondre aux défis de demain.

Il remercia les collaborateurs et collaboratrices de la Commune pour leur travail de l'ombre qui a permis de fêter dignement ce 1^{er} Août.

Charlène Contesse, vigneronne

Vigneronne, viticultrice, Charlène Contesse orienta son propos sur l'importance et la valeur des produits du terroir et du commerce local. Elle affirma que «*derrière une bouteille de vin, il y a une terre, un climat, une biodiversité que l'on s'efforce de préserver et des gens qui travaillent quotidiennement. A mesure que nous nous éloignons de la terre rythmée par les saisons, que nous allons au plus rapide, nous courons après le temps en commandant en ligne sans connaître qui produit et en achetant sans connaître qui vend. Nous nous éloignons un peu les uns des autres.*»

Portant son regard sur le commerce local, elle déclara: «*Chaque commerce est un lieu où notre village continue de se rencontrer. On sort de sa bulle et on repousse la solitude.*» Elle engagea «*à pousser la porte d'une boulangerie, d'un café, d'un restaurant ... ou de l'une des cinq caves de Laténa pour préserver la richesse de notre commune: à savoir les liens entre les personnes.*»

CZ

Photos: Communication/Laténa



Rocco Mauro, président de communes de Laténa



Vincent Storrer, président du conseil du Conseil général de Laténa



Charlène Contesse

ENTRE-DEUX-LACS

Assemblée générale de la paroisse catholique de Cressier, Cornaux, Enges

L'enchaînement accéléré des événements estivaux a relégué au second plan les reflets des assises paroissiales qui, sous une forme nouvelle et plus conviviale, ont réuni en juin dernier de nombreux paroissiens au Chalet-St-Martin, à Cressier.

La séance a débuté par les souhaits de bienvenue du président Francis Vandaele, qui a remercié toutes les personnes présentes et particulièrement André Grandjean, représentant communal, Mario Sessa, délégué de la FCRN, Nadia Schumacher, nouvelle secrétaire des paroisses de l'UP Est, ainsi que Loïs Auberson, nouveau membre de l'équipe paroissiale élargie du Littoral. Il a ensuite cédé la parole à l'abbé Gérard, qui a imploré le Saint-Esprit d'accorder sa grâce de paix et d'écoute à cette séance.

Rapport du président

Après la minute de silence demandée en hommage aux paroissiens décédés en cours d'année, Francis Vandaele a fait part des préoccupations du Conseil de paroisse concernant la coordination constante du chantier de rénovation de la cure (PAC, isolation du sous-sol, rafraîchissement de l'appartement), en plus des travaux d'électricité et de maçonnerie.

Sur le plan pastoral, la réorganisation a eu pour effet de rassembler les paroisses de Cressier, Le Landeron et St-Blaise dans l'Espace pastoral du Littoral, devenu UP Est, une union qui implique encore quelques formalités de partage à établir. À l'avenir, la paroisse souhaite également se rapprocher du home St-Joseph dans le cadre de la célébration du dimanche des Rameaux.

Un fait est indéniable: l'utilisation des bâtiments de la paroisse, église St-Martin comprise, est en nette diminution alors que les charges sont en hausse. Au vu du regroupement des paroisses, cet état de fait laisse songeur. Quel usage sera fait de ces locaux? Dans un esprit créatif, il apparaît cependant judicieux de valoriser ce patrimoine.

L'occasion s'est d'ailleurs présentée lors d'un inventaire. M^{me} Noverraz, documentaliste au Vitromusée Romont, a découvert dans les archives des documents manuscrits de Yoki, le créateur des vitraux de l'église St-Martin. Tout en conservant des copies, la paroisse a cédé ces précieux documents au Vitromusée. D'autre part, la paroisse soigne sa présence et sa visibilité notamment grâce au stand de cornets à la crème à la FVN. Le bénéfice réalisé contribue à renflouer les finances, tandis que la décoration du stand a décroché un prix pour la deuxième année consécutive. Il est en revanche regrettable de constater le recul du nombre de participants au souper des bénévoles, qui demeure pourtant un grand moment de convivialité.

En conclusion, le président a remercié tous les précieux donateurs pour leur soutien et émis le vœu de voir le CP s' étoffer grâce à l'arrivée de paroissiens intéressés à le rejoindre.

Rapport du Conseil de communauté

Transmis par Monique Gaillard, le rapport revient sur les activités et les célébrations, courantes comme œcuméniques, vécues durant l'année.

Comptes 2025

L'exercice se solde par un déficit dû aux frais imprévus liés à la réfection de l'appartement de la cure et à l'isolation du galetas. En contrepartie, les gains réalisés sur les cours permettent d'atténuer le déficit. Préalablement vérifiés et admis, les comptes sont acceptés par l'assemblée, tout comme le budget 2026.

Nominations

Pas de changement au Conseil de paroisse, réélu dans son entier pour un nouveau mandat. Le principal défi consiste à recruter de nouveaux membres pour remplacer ceux qui doivent arrêter pour des raisons de santé. Trouver de potentiels candidats apparaît indispensable pour assurer la pérennité du CP.

Divers

Mario Sessa, délégué de la FCRN, a félicité le dynamisme et la bonne gestion du CP, qui a trouvé de bonnes stratégies pour sortir la tête de l'eau. Se projetant dans les trente prochaines années, il s'inquiète du manque de bénévoles et de la baisse de fréquentation des offices, un problème récurrent qui se manifeste partout. Cette évolution lui fait craindre l'inactivité des paroisses, voire leur disparition. «Nous serons tous dans le même bateau», conclut-il.

Malgré le manque de «nettoyeuses de l'église» et les difficultés à renouveler les membres du CP, dont certains doivent se retirer pour des raisons d'âge ou de santé, les contacts chaleureux persistent. Ils se sont même prolongés autour de l'agape qui a clos la séance. GC-MA

SAINT-BLAISE

Fête du sauvetage de ce soir au port Avec une voilure réduite



Le comité de la Société de sauvetage a fait le choix, cette année, de réduire la taille de sa traditionnelle manifestation de la fin août. C'est, en effet, seulement, ce vendredi 21 août 2026, dès 17 heures, que la fête animera le port de Saint-Blaise.

La fête qui, ces années passées, se déroulait pendant deux, voire trois jours, n'aura donc lieu que pendant une soirée de longue durée.

Président de la Société de sauvetage du Bas-Lac, Loric Grand explique: «*Bien que la taille de la fête soit réduite, celle-ci conservera son cadre joyeux et festif.*» En effet, la fête réunira plusieurs équipes de rameurs et de rameuses de la région sur les anciennes baleinières de sauvetage dans un concours d'aviron.

La fête a aussi pour but de réunir les amis du lac et de la région avec les sauveteurs et sauveteuses qui consacrent bénévolement leur temps, depuis 1934, pour assurer la sécurité des navigateurs, navigatrices et plaisanciers pendant toute l'année.

CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Record de température absolu 35,8 degrés Centigrade

La Suisse romande a connu, cet été, quatre vagues de chaleur: en mai, à fin juin, à mi-juillet et à mi-août.

La station de Cressier de Météo Suisse avait déjà enregistré, le dimanche 28 juin 2026, un pic de chaleur de 35,6° C relaté dans l'édition du Bulcom du vendredi 10 juillet passé.

Or, ce record a été battu, de peu, vendredi 14 août passé, à 16h20. Le thermomètre a indiqué, à ce moment-là 35,8° C. Un autre record a été battu, cet été, dans la région: on a dénombré 53 jours au-dessus de 30° C, effaçant celui de 34 jours de 2003.

A contrario, l'année 1816 fut surnommée «l'année sans été». Cet été-là fut marqué par un froid glacial et par des pluies sans fin qui s'étaient abattues sur la région. Toute la plaine de l'Entre-deux-lacs était inondée; ce fut aussi la dernière année où les trois lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat n'en formèrent qu'un seul.

CZ



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Yumi Ito
Vendredi 18 septembre 2026 à 20h00

Vendredi 18 septembre 2026 à 20h00 – Yumi Ito

Pour débiter cette nouvelle saison, nous accueillons une perle, avec sa voix, son piano et ses compositions. Yumi Ito crée des mondes qui dépassent toutes les frontières. Cette Suissesse d'origine polonaise et japonaise nous propose un répertoire varié et passe sans peine de l'art-pop au jazz en passant par la musique néo-classique.

Elle se produit en compagnie du poète de la batterie - Iago Fernández, du contrebassiste Nadav Erlich et du guitariste Alessio Cazzetta.

Programmation 2026-2027

Vous recevrez prochainement notre programme sous forme de dépliant encarté dans le journal du Courrier. Mais vous pouvez déjà le consulter sur notre site internet www.latourderive.ch et effectuer vos réservations.

Nouveau: Pour ceux qui prennent un abonnement Entreprise, Duo ou Uno, vous avez la facilité de faire des réservations multiples sans devoir à chaque fois entrer vos données personnelles.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous nos formules d'abonnement annuel qui sont toujours très attractives au vu des nombreuses représentations programmées, 23 spectacles pour cette saison 2026-27 et des prix d'entrée généralement fixés de CHF 30 à 35.- par personne.

En contractant un abonnement Parrain ou Entreprise, vous serez privilégiés, dans la mesure du possible, pour l'accès à nos tables rondes sur les estrades.

Carte Parrain DUO - D'une valeur de CHF 450.- (petite augmentation) ou plus, elle donne droit à l'entrée gratuite aux spectacles de la saison (septembre à mai), valable pour 2 personnes. Elle est non transmissible.

Carte Parrain UNO - D'une valeur de CHF 250.- ou plus, elle donne droit à l'entrée gratuite aux spectacles de la saison (septembre à mai), valable pour 1 personne. Elle est non transmissible.

Carte Entreprise - D'une valeur de CHF 600.- ou plus, elle donne droit à l'entrée gratuite aux spectacles de la saison (septembre à mai), valable pour 2 personnes de votre entreprise ou institution (transmissible), accompagné chaque fois d'une collation.

Carte Tour de Rive - C'est une carte soutien à CHF 120.- qui vous donne droit à deux billets avec réduction de CHF 5.- sur chaque spectacle présenté dans notre théâtre, elle est donc valable pour 2 personnes.

Carte Refrain - à CHF 60.-, elle donne droit à une réduction de CHF 5.- sur chaque spectacle de la Tour de Rive, valable pour 1 personne.

Pour recevoir par poste l'abonnement de votre choix, réglez la somme correspondante sur le compte bancaire suivant:

Fondation Café-Théâtre de la Tour de Rive
2520 La Neuveville
Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées
IBAN CH45 8080 8007 9520 4261 0
A tout bientôt, on se réjouit!

Toute l'équipe du CTTR



Ghielmetti
Pompes Funèbres

25 ans d'expérience au service des familles.
Avis mortuaire offert sur **DECES.CH**

Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire



Storrer Automobiles
La qualité avant tout !



Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV5 GT-Line 81.4 kWh aut., CHF 55'450.-. Peinture métallisée CHF 750.-, 17.8 kWh/100 km, 17.8 g CO₂/km, rendement énergétique B. *Calcul de leasing, p.ex. à 0%: Kia EV5 Air 81.4 kWh aut., CHF 49'950. Mensualité leasing CHF 409.-, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an, versement initial CHF 12'487.- (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse, le partenaire de leasing est MultiLease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 31.12.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (selonment chez les partenaires Kia participant). Non cumulable avec les conditions de flotte.



ASSOCIATION DU STAND DE TIR NODS – LA NEUVEVILLE – ENGES

Tir obligatoire au Stand de tir de Nods, dernières séances 2026

La dernière séance de l'année du tir obligatoire à 300 m sera organisée au Stand de tir intercommunal de Nods **le jeudi 20 août 2026 de 18 h à 19 h 30 et le samedi 22 août 2026 de 9 h à 11 h 30.**

Le programme de tir reste inchangé. Les tireurs astreints doivent se présenter avec leur arme personnelle sans oublier leur livret de service, livret de tir ou livret de performances militaires de même que les documents (étiquettes et coordonnées individuelles) reçus à cet effet par l'administration militaire. Il est conseillé de prendre les précautions.

Les tireurs non-astreints sont bien entendu aussi invités pour ces derniers rendez-vous de tir obligatoire dans la région.

Société de tir de Campagne Nods
Association du Stand de tir La Neuveville – Nods-Enges



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception et vacances.

Pour en savoir davantage sur le programme estival, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Les inscriptions pour le caté 2026-2027 ont été envoyées aux jeunes concernés, soit ceux qui ont débuté leur 11^e Harmos ou alors ceux, plus âgés, qui n'auraient pas eu l'occasion de faire le parcours l'an passé et qui souhaitent découvrir.

La soirée de lancement du KT Alpha aura lieu le jeudi **10 septembre de 18h30 à 20h30** au Foyer – possibilité de venir découvrir et s'inscrire ultérieurement.

La soirée d'information pour les parents, ouverte à chacun, a lieu le jeudi 27 août à 19h30 au Foyer de St-Blaise. Venez sans autre!

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 23 août: 10 h 00 Culte unique au temple de St-Blaise, suivi des baptêmes au lac dans la petite crique après le pont en bois en direction d'Hauterive.

Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche – début au culte, puis partage à la cure.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Jeudi 3 septembre: 20 h 00 **Temps de prière pour la paroisse** à la chapelle de la cure (Grand'Rue 15).

Marin

Pause Mardi midi: Mardi Midi - Accueil dès la 9^e Harmos au Clos-de-la-Chapelle 10, de 12h à 13h30. Pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique (*navette possible entre St-Blaise et Marin*). Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Vendredi 4 septembre: 19h30-21h **Moment de prière au temple de Lignièrès.** Chaque premier vendredi du mois.

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

Le Landeron

Samedi 22 août – Ramassage papier

Merci de préparer le papier en PETITS paquets bien ficelés et de les déposer **avant 8h00** au bord de la route à un endroit bien visible.

Comme chaque année tout volontaire est bienvenu pour donner un coup de main lors de cette matinée. Le rendez-vous est à 8h30 au terrain de foot et en principe tout est terminé avant 11h. Merci d'ores et déjà à celles et ceux qui donneront de leur temps pour mener à bien cette action.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner – prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine, Unité pastorale Neuchâtel Est

Paroisse de Cressier

Samedi 22 août

18h00 Messe

Lundi 24 août

19h30 **Pas de Répétition de l'Ensemble Vocal**

GAUDIUM

Mardi 25 août

11h00 célébration de la parole au Foyer Jeanne-Antide

Jeudi 27 août

11h00 Célébration de la parole au Foyer Jeanne-Antide

Samedi 29 août

18h00 Messe

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 21 août

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

Dimanche 23 août

10h30 Messe

Vendredi 28 août

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

Dimanche 30 août

10h30 Messe

ATTENTION NOUVEL HORAIRE DES MESSES POUR CRESSIER, LE LANDERON ET SAINT-BLAISE A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2027

MESSES TOUS LES SAMEDIS A 18H00; A CRESSIER LES MOIS PAIRS ET AU LANDERON LES MOIS IMPAIRS

MESSES TOUS LES DIMANCHES A 10H30; A SAINT-BLAISE

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Contact: Abbé Gérard Muanda - 079 367 79 32, Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise

Agent Pastoral, Sandro Agustoni - 077 427 84 59, Rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier

Secrétariat des cures Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise,

Unité Pastorale Neuchâtel Est

Secrétariat - Mobile 077 252 91 08

cure.cressier@cath-ne.ch; cure.st-blaise@cath-ne.ch

Secrétariat:

Mardi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Mardi 13h30-17h00 Cressier

Jeudi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Jeudi 13h30-17h00 Cressier

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

SORTIR DES DÉPENDANCES : RÊVE OU RÉALITÉ ?

Soirée Témoignage & Louange

AVEC

**DOMINIQUE & ELSBETH
FONTAINE**

Témoignage, chants de Jude 25, collation
Entrée libre

Vendredi 28 août 2026 - 20H00

Espace Perrier
Charles-Perrier 2 - 2074 Marin



Venez rencontrer
les professeurs !

**ECOLE DE MUSIQUE
DU LANDERON**

**SAMEDI 22 Août
de 10H à 12H**

**PORTES
OUVERTES**

Instruments :
Piano, violon, alto,
violoncelle,
guitare, ukulélé
guitare basse,
flûte traversière,
flûte baroque,
piccolo,
flûte à bec,
chant,
solfège,
rythmique
initiation
musicale.

Ecole de musique
du Landeron
Ville 2
2525 Le Landeron
032 751 38 03
eml@sdl-lelanderon.ch

www.sdl-lelanderon.ch/eml
Société de développement du Landeron

eren
PAROISSE RÉFORMÉE
L'ENTRE-DEUX-LACS

**PAUSE
MARDI
MIDI**

"La pause midi, c'est mieux ensemble."
Rejoins-nous chaque mardi !

Tous les mardis
12h00 - 13h30
Navette possible entre St Blaise-Marin

Clos-de-la-Chapelle 10,
2074 Marin
(près du collège)

Tu manges seul-e à midi ?
Viens partager ta pause
avec d'autres dans une
ambiance détendue
et conviviale !

Apporte
ton repas

Jeux, discussions
à thème

Encadrement par
bénévoles de la
paroisse Entre2lacs

Gratuit et
ouvert à tous

Pour les élèves de
9H à 11H

Viens comme
tu es,
seul-e ou
avec des amis !

Infos & inscriptions
Ruth Letare
079 872 25 18
ruth.letare@eren.ch

C Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Mercredi 19.08.2026

20h15 FC Béroche-Gorgier II (5^e)-FC Cornaux (4^e)
coupe neuchâteloise - Tour préliminaire
Bord du Lac St Aubin - A, St Aubin

Jeudi 20.08.2026

18h30 Team Neuchâtel-TE2L Cornaux
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Terrain des Charmettes, 2000 Neuchâtel

Samedi 22.08.2026

9h15 Jun.E 2^{ème} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Etoile-Sporting
Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

10h00 TE2L-Team Bôle-Colombier - championnat Juniores féminines
FF-14 (9v9) - tour automne - Groupe 1
Terrain de sports - B, Cornaux

10h00 Jun.E 1^{er} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Béroche-Gorgier - En Seraize - B, Gorgier

13h15 FC Etoile-Sporting FFMN-TE2L II
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

Dimanche 23.08.2026

12h00 ASI Audax-Friul II-FC Cornaux - championnat 4^e ligue - Groupe 1
Pierre-à-Bot - A - Synthétique Sud, Neuchâtel

Mercredi 26.08.2026

19h30 TE2L II (FF-17)-Team Béroche-Bevaix (Béroche) II (FF-17)
Coupe junior féminine FF-17 - Tour préliminaire
Terrain de sports - A, Cornaux

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron

Vendredi 21.08.2026

20h30 NE Galaxy-Team Landeron-Lignièrès I - championnat 3^e ligue
Centre Sportif de la Charrière, La Chaux-de-Fonds

Samedi 22.08.2026

9h00 TE2L Le Landeron-Team Béroche-Bevaix
championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron

9h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Ticino
Stade des Marais A, Le Locle

10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: ASI Audax-Friul
Pierre-à-Bot A - Synthétique Sud, Neuchâtel

11h00 TE2L Le Landeron-Team Neuchâtel
championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron

15h00 Team Neuchâtel-TE2L - championnat Juniors B
Le Chanet 2 synthétique, Neuchâtel

Dimanche 23.08.2026

15h30 Audax Coffrane Academy (Audax)-TE2L I
championnat Youth League A
Pierre-à-Bot - A - Synthétique Sud, Neuchâtel

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Vendredi 21.08.2026

20h15 FC Lusitanos I vs. FC Saint-Blaise II
championnat 3^e ligue - Groupe 2 - Collège de la Charrière - a,

Samedi 22.08.2026

9h00 Tournoi Juniors E-F-G / Brack play more football
Jun.E 1^{er} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Saint-Blaise - Les Fourches, St Blaise

11h00 FC United Milvignes vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Le Malévaux - A, Auvernier

11h30 FC Saint-Blaise vs. Team Béroche-Bevaix (Bevaix)
championnat Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise

13h45 FC Saint-Blaise vs. FC Marin-Sports
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne
Groupe 1 - Les Fourches, St Blaise

14h00 FC Val-de-Ruz vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Place des Sports - A, Fontainemelon

17h00 FC Saint-Blaise I vs. FC Champagne Sports I
championnat 2^e ligue interrégionale - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

Dimanche 23.08.2026

Team La Chaux-de-Fonds (Deportivo) vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors B - Groupe 2
Centre Sportif de la Charrière - B, La Chaux-de-Fonds

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Mardi 18.08.2026

20h30 FC Espagnol NE I (3^e) - FC Marin-Sports II (3^e)

Mercredi 19.08.2026

20h15 Grpm des Marais (AS Vallée) (4^e) - FC Marin-Sports I (2^e)

Jeudi 20.08.2026

18h15: FC Marin-Sports I - FC Marin-Sports II (championnat Juniors D-9)

Samedi 22.08.2026

10h00 FC Marin-Sports - Audax Coffrane Academy (Audax) I
(championnat Juniors D-7)

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Cat FF-1, Organisateur: FC Val-de-Ruz

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 1^{er} degré,
Organisateur: FC Colombier

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 2^{ème} degré,
Organisateur: FC Val-de-Ruz

11h30 FC Hauterive II - FC Marin-Sports II
(championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 2)

13h00 FC Marin-Sports - FC Corcelles Cormondrèche I
(championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 1)

13h45 FC Saint-Blaise - FC Marin-Sports (championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne - Groupe 1

14h00 FC Val-de-Ruz - FC Marin-Sports
(championnat Juniors A - Groupe 1)

19h00 FC Kosova NE - FC Marin-Sports I
(championnat 2^e ligue - Groupe 1)

Dimanche 23.08.2026

15h00 FC Le Locle - FC Marin-Sports
(championnat Juniors B - Groupe 1)

Lundi 24.08.2026

20h15 FC Marin-Sports II FC Hauterive II
(championnat 3^e ligue - Groupe 2)

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & REPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

ENTRE-DEUX-LACS

La Bible: une bombe!

La religion est quelque chose de puissant. C'est pourquoi les leaders politiques s'en emparent si souvent. Elle motive à agir, elle vainc la peur, elle réunit les personnes, elle enracine l'identité dans quelque chose de profond, d'éternel, d'absolu.

On ne fait pas la guerre au nom de la religion — on utilise la religion pour faire la guerre. On a fait la même chose avec la foi chrétienne, alors même que Jésus exhorte à pardonner, à dépasser la haine et à construire la paix.

La foi chrétienne, comme toute religion, a été détournée pour manipuler les peuples. Les chrétiens eux-mêmes en étaient conscients, et à chaque époque des voix se sont levées pour exhorter à lire la Bible. Il n'existe en réalité qu'un seul moyen de démasquer ceux qui utilisent la foi chrétienne pour nous plier à leurs propres intérêts: connaître la Bible. Quand on s'approprie son contenu, on ne peut plus faire croire n'importe quoi en son nom. C'est d'ailleurs pour cela que la Bible a fait peur, qu'on l'a interdite ou rendue inaccessible — parfois même par des royaumes qui se disaient chrétiens.

Mais la Bible est un trésor pour une autre raison encore. Si la religion peut être détournée parce qu'elle est puissante, cette même puissance peut aussi jouer en notre faveur: la foi rapproche les personnes, motive à agir et donne un sens à la vie. En lisant la Bible, on ne découvre pas seulement comment on cherche à nous manipuler — on découvre le vrai projet que Dieu a pour nous, la façon positive et constructive dont il veut nous faire grandir.

Envie d'aller plus loin? Notre paroisse propose plusieurs façons de découvrir la Bible:

- **Études bibliques** pour les avancés (janvier-février)
- **Cours Alphaive** pour ceux qui débutent (mars-juin)
- **Catéchisme** pour les adolescents (septembre-mai)

Les cours de catéchisme reprendront d'ailleurs bientôt: première rencontre le **jeudi 10 septembre à 18h30**, au foyer de St-Blaise.

Et avant tout: lisez la Bible!

Raoul Pagnamenta, pasteur

Tu désires connaître les histoires de la Bible, connaître les valeurs chrétiennes et partager des moments sympas avec d'autres enfants?

jeudi-midi
Club d'enfants 7 - 10 ans

Chaque jeudi en période scolaire de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin

Viens nous rejoindre à la reprise, dès le 20 août 2026

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 7.- Frs

Renseignements et informations :
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre.

HAUTERIVE

Fête d'Automne d'Hauterive 28 et 29 août 2026

Comme chaque année paire, la Fête d'Hauterive se déroulera les 28 et 29 août prochains avec un programme attractif. La principale nouveauté sera la prestation de 2 orchestres en début de soirée avant de laisser la place à nos DJ. Le comité d'organisation a travaillé d'arrache-pied pour vous offrir un programme varié, au milieu des stands de boissons/nourriture et animations diverses, ponctué par le traditionnel cortège des enfants. Un grand merci à tous les organisateurs et intervenants.

Que cette fête perdure et nous rassemble, anciens et surtout nouveaux altarapiens, dans cette période pleine d'incertitude. Venez nous retrouver au centre du village dès 18h le vendredi 28 août.

FÊTE D'Automne D'HAUTERIVE
28 & 29 AOÛT 2026
DEUX SOIRÉES DE MUSIQUE LIVE ET DE CONVIVIALITÉ

PLÜME
VENDREDI 28 AOÛT
21H00 - 22H30

DRUNKEN LEPRECHAUNS
SAMEDI 29 AOÛT
21H00 - 22H30

BBM74
SAMEDI 28 AOÛT

ASSOCIATION MUSICALE DE ST-BLAISE
SAMEDI 28 AOÛT

LES ARCHICHAUX
SAMEDI 29 AOÛT

DJ JPP
VENDREDI 28 AOÛT

DJ CHRIS
SAMEDI 29 AOÛT

CORTÈGE DES ENFANTS
SAMEDI À 15H

RESTAURATION SUR PLACE
DES 18H00 LE VENDREDI
DES 19H00 LE SAMEDI
PROPOSÉE PAR LES SOCIÉTÉS LOCALES D'HAUTERIVE

ANIMATIONS POUR ADULTES
AMBANCE CHALEUREUSE
BAR & RESTAURATION
CONVIVIALITÉ ASSURÉE

Venez partager un moment convivial au cœur du village!

P. Pagani Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com
Natel 079 448 59 72

PLATEAU DE DIESSE – POURSUITE DE LA MISSION DE L'ASSOCIATION PLATEAU VIVANT, MAIS AILLEURS

Plateau Vivant quitte la Maison du Plateau, mais pas le Plateau



Le 15 juillet, l'Association Plateau Vivant a remis les clés de la Maison du Plateau, aux Charmilles 7 à Lamboing. Une page se tourne, non sans émotion. Mais l'association entend poursuivre sa mission sous une forme plus légère, plus mobile et plus proche encore des acteurs de la région.

Quitter un lieu, c'est parfois laisser bien davantage que des murs derrière soi. Durant deux ans, la Maison du Plateau a accueilli des cours, des expositions, des réunions, des brunchs, des rencontres et des centaines d'heures de bénévolat. Le 15 juillet, Plateau Vivant quittera définitivement ces locaux.

Le bail arrive à son terme. L'association souhaitait réduire la surface louée, estimant que la capacité de la maison dépassait ses possibilités d'exploitation. Aucun accord n'a toutefois pu être trouvé avec la fondation propriétaire, Servir La Vie.

L'histoire de Plateau Vivant à la Maison du Plateau s'achève donc, mais celle de l'association se poursuit.

«Nous quittons un lieu, mais nous n'abandonnons pas notre mission», résume Valentin Wepfer, président de l'association. «Cette maison a permis de rendre visible une intuition très forte: les liens, les réseaux, les rencontres et les projets communs créent une vraie valeur pour une région. Cette idée reste pleinement d'actualité.»

La Maison du Plateau n'a jamais été pensée comme une simple location de salles. Elle s'est imposée comme un laboratoire d'idées et de rencontres où habitants, associations, entrepreneurs, communes, artistes, formateurs et porteurs de projets se sont croisés. Beaucoup y ont trouvé un contact, une collaboration ou simplement l'envie de construire quelque chose ensemble.

«Ce qui compte, ce ne sont pas seulement les locaux, mais ce que nous construisons entre les gens», souligne Philippe Dubois, membre du comité. «Plateau Vivant conserve cette force: mettre les personnes en relation, valoriser les compétences locales et soutenir ce qui existe déjà sur le Plateau.»

La fin du bail ne signifie donc pas la fin de l'association, mais l'ouverture d'une nouvelle étape. Libérée de la gestion d'un bâtiment, Plateau Vivant entend concentrer ses forces sur son rôle de plateforme régionale, de relais d'information et de créatrice de liens.

Le site internet, l'Agenda du Plateau, l'Annuaire des entreprises et acteurs locaux, La Gazette, Co'Lab, les cours destinés aux PME, les rencontres de partage de savoir-faire ainsi que les coopérations régionales seront maintenus et développés. Ces outils continueront à mettre en valeur les événements, associations, entreprises et initiatives qui font vivre le Plateau.

«Nous recevons des retours très positifs sur La Gazette et sur l'agenda des événements», explique Christelle Chopard, coordinatrice de l'association. «Co'Lab et les cours pour les PME suscitent un fort intérêt. Nous constatons une réelle envie de collaborer et de nombreuses demandes pour créer des liens entre les acteurs locaux. Notre rôle est d'être à l'écoute des besoins, de favoriser les rencontres et de soutenir les initiatives qui renforcent la dynamique de notre région.»

Les activités jusqu'ici organisées à la Maison du Plateau ne disparaissent pas. Elles se dérouleront désormais dans différents lieux partenaires: restaurants, hôtels, salles communales, locaux associatifs,

institutions régionales ou espaces privés. Les premiers échanges sont déjà engagés avec des PME, des lieux d'accueil, des partenaires touristiques, Grand Chasseral, le Parc Chasseral, les communes et d'autres institutions régionales. L'objectif n'est plus de tout centraliser, mais de s'appuyer sur les forces déjà présentes sur le territoire.

Cette transition ne fait pas oublier les nombreux bénévoles qui ont renové, aménagé, entretenu, animé ou soutenu le projet durant ces deux années. Le comité tient à leur adresser ses remerciements.

«Cette période a été intense, parfois difficile, mais elle nous a aussi montré tout ce qui est possible lorsque des personnes s'engagent de tout leur cœur», relève Elisa Shirley, membre du comité. «Aujourd'hui, il s'agit d'alléger la structure et de poursuivre là où Plateau Vivant apporte la plus grande valeur ajoutée: la mise en réseau, la visibilité, la collaboration et l'élan commun.»

La rubrique du site consacrée à la Maison du Plateau disparaîtra progressivement, tandis que les autres services continueront à évoluer.

Un chapitre se referme donc avec une part de nostalgie, mais aussi avec la volonté de poursuivre autrement. Plateau Vivant devient plus nomade, plus collaborative et entend rester au plus près des habitants et des acteurs qui font vivre le Plateau.

«Quand une porte se ferme, une autre peut s'ouvrir», conclut Valentin Wepfer. «À nous maintenant de l'ouvrir ensemble.»

Céline



LE LANDERON

Rentrée scolaire 2026-2027 dans la bonne humeur

Comme l'année dernière, la séance de rentrée des enseignants-es du cercle scolaire a eu lieu le vendredi précédant la rentrée des élèves de manière à dégager du temps et de la disponibilité pour les parents et les élèves. La rentrée scolaire pour les élèves a, elle, eu lieu le lundi 17 août.

Quelques changements au niveau des rentrées en classe ont été mis en place.

Rentrée des élèves du Trèfle à Quatre (1^{re} et 2^e année)

C'est un total de 84 élèves qui sont rentrés en classe (41 en première et 43 en deuxième). Les petiots et leurs parents attendaient, devant l'entrée du Trèfle à Quatre la venue des enseignantes avec parfois un peu d'inquiétude. Enfin, à 10h, ces dernières les faisaient entrer dans leur classe respective pour un premier contact avec ce nouvel espace qui les accueillera durant cette première année tout en ayant l'après-midi de congé.

Les élèves de 2^e étaient, quant à eux, rentrés en classe à 8h pour y revenir également l'après-midi.

Rentrée des élèves de 3 à 8FR

En attendant la cloche d'entrée devant le collège primaire à 8h, les 268 élèves des degrés

3 à 8FR prenaient le temps de retrouver leurs copines et copains avec plaisir avant de se mettre en rang pour entrer dans leurs classes. Seuls les 3^e restaient dans la cour avec leurs parents dans l'attente de rejoindre leurs enseignantes après appel, heureux d'entrer « à la grande école ».

À relever que maintenant, toutes les classes du collège primaire sont maintenant équipées d'un tableau interactif permettant aux enseignants-es d'assurer l'enseignement numérique et d'apporter à leurs palettes un outil supplémentaire de qualité.

Rentrée des élèves du cycle 3 (9 à 11 FR)

Ce lundi, ce sont 267 élèves qui prenaient le chemin du C2T. C'est une première pour les élèves de 9FR qui étaient accueillis par les enseignants à 10h20. Afin de les familiariser avec ce nouvel environnement, ils étaient invités à participer à un rallye leur permettant de découvrir et de se familiariser avec leur collège dans son ensemble avant de revenir en classe l'après-midi de 14h à 16h30.

Pour les élèves de 10^e et 11^e, la rentrée s'est faite l'après-midi de 14h à 15h35 après un congé le matin.

Projet ANIMA (année d'immersion en allemand)

Les quatre classes du Trèfle à 4, une classe de 5-6FR et 2 classes de 7-8FR sont inscrites dans le projet d'immersion « Anima ». Ce projet restera en développement en tenant compte des ressources humaines.

Vie scolaire en général

Cette rentrée scolaire s'est bien passée dans la bonne humeur avec en plus la découverte d'un rez-de-chaussée du collège primaire flambant neuf.

Plusieurs projets en relation avec le développement durable et le climat sont en cours dans plusieurs degrés (journées « Poutzday », visite du jardin « Cotyledon » pour les 3 à 6FR, jardins partagés construit par les élèves et les enseignants.

Un nouveau projet relatif à l'utilisation des réseaux sociaux tant pour les enfants que pour les parents est en réflexion.

CP

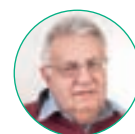




Dans le vent de l'actualité par Claude Zweacker

Eau d'appoint dans nos communes pendant les périodes de sécheresse

Le joker, c'est la CEN



L'été 2026 entrera dans l'histoire. Quatre canicules se sont succédé de juin à août provoquant un assèchement des sources qui alimentent ordinairement les réseaux d'eau. En créant la CEN, la Communauté des Eaux Neuchâteloises, nos autorités ont su constituer un syndicat intercommunal réunissant les communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, aujourd'hui intégrées à Laténa, de Cornaux, de Cressier et du Landeron.

Il y a bientôt 80 ans, la Ville de Neuchâtel a eu l'heureuse idée de créer à Champ-Bougin, en bordure de la route qui mène à Serrières, un pompage dans le lac pour satisfaire les besoins de la ville et des communes avoisinantes. Rénovée en 1922, cette station est en mesure d'approvisionner en eau les 70 % de la population du canton de Neuchâtel.

Pour notre région, l'eau du lac, une fois purifiée, est refoulée dans le réservoir de Fontaine-André de la Ville de Neuchâtel, situé au-dessus de La Coudre. A partir de là, la conduite de la CEN, placée au pied de Chaumont, atteint le réservoir de l'Essert (photo) au-dessus de Frochaux qui comprend aussi le poste de pilotage du système.

Ce réservoir, d'une capacité de 2'200 m³, a été inauguré le 30 septembre 2022. Il tient aussi lieu de réserve en cas d'incendie. La conduite de la CEN reliée aux réservoirs d'Hauterive, de Saint-Blaise, de Cornaux et de Cressier fut même prolongée, dans la foulée, jusqu'au Landeron. Elle atteint une longueur d'une quinzaine de kilomètres. Les travaux de génie civil menés par la CEN en 2020 – 2022 furent de l'ordre de 10 millions de francs. A l'époque, la Commune de Marin-Epagnier n'avait toutefois pas souhaité relier son réservoir de la Prévotée à la conduite de la CEN. Dans la région de l'aire de distribution du Bulcom, deux villages restent encore hors du réseau de la CEN. A Enges, l'eau claire est assurée par le réservoir du Raffour alimenté par des sources locales et un puits. Lignièrès est alimenté par le réservoir de Vorgneux et un puits. Ce même réservoir alimente aussi par pompage le réseau des Prés-sur- Lignièrès. Une option d'alimentation de ces deux entités à partir du réservoir de l'Essert, ainsi que du quartier du Pré Girard à Chaumont sur le territoire de Neuchâtel, n'est pas à exclure. Il a même été envisagé de ravitailler en eau du lac de Neuchâtel, depuis Lignièrès, les communes bernoises du Plateau de Diesse.

En tout état de cause, même si nos autorités ont su prévoir, grâce à la CEN, une solution pérenne pour garantir l'approvisionnement en eau potable à nos ménages, son usage doit être parcimonieux dans les périodes où chacun prend conscience d'un bien essentiel à notre qualité de vie.

Claude Zweacker